

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

109

SEPTEMBRE
OCTOBRE
2008



ATELIER VIDEO d'ACMJ AU CAMP D'ETE DES GUIDES

© ACMJ

Bureau de dépôt : Bruxelles 4 ●●● Editeur responsable : B. Many, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

Conseil
de la
Jeunesse
Catholique

- FORMATION « LABYRINTHE DES INSTITUTIONS » :
INFOS DANS CE CORRESPONDANCE.

SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC 4

CJC EN MOUVEMENT 5

- Assemblée du CJC 5
- Plan triennal : on s'active en coulisses 6
- Formation « Labyrinthe des institutions » 6
- Conseil supérieur des Volontaires 6
- Rapport 2007 de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse 8
- Infos à relayer 9
- Revue de presse :
 - Une politique du temps de la jeunesse* 12
 - Jeunes et alcool* 14

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE 15

- CJEF : grosse tension avec le Ministre 15
 - Petit flash-back* 16
 - Une pseudo consultation* 16
 - Une décision qui n'honore personne* 16
 - Un été sans AG* 16
- La Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : réforme encore 17
 - Avis sur le décret OJ* 17
 - Reconnaissance de nouvelles OJ* 17
 - Présentation du dossier Jeunes et Nature* 18
 - Calendrier d'année* 18
 - Décret OJ : où en sommes-nous ?* 18
- FESJ- CESSOC 19
 - Quelques aspects de gestion du personnel* 19
- Revue de presse : 20
 - FIFI : les propositions de M. Reynders.* 20

DU COTE DES ORGANISATIONS 21

- Appel aux OJ ! 21
- Nouvelles des GCB 22
- ACMJ met les foulards à l'écran 22
- L'Europe de demain ? Participez avec vos jeunes au roman photo d'ACMJ 23
- Nouvelles de J&S 23

● Nouvelles du Patro	24
● « Citoyen-ne un jour... » : une campagne de participation	25
● Revue de presse :	
<i>JOC : Foruminvest vu par des jeunes</i>	26
<i>Camps d'été</i>	27
<i>Camps d'été : Comment gagner en responsabilités ?</i>	29
<i>Travail des étudiants : à qui le jackpot ?</i>	30
<i>Parcours de jeunes, parcours d'un ministre</i>	31
<i>Les étudiants, des travailleurs comme les autres ?</i>	32
<i>Fans de musique et fans de sport</i>	33
<i>Les étudiants, travailleurs à part entière</i>	35
<i>A Dour, syndicalisme en musique</i>	36
<i>Dour, un peu plus près de la Chine</i>	38
<i>Des jeux de rôle grandeur nature</i>	39
<i>Un peu d'histoire sur le terme du « Gîte »</i>	42

EPINGLES POUR VOUS 43

● Revue de presse :	
<i>Politique : Groupe Wallonie Bruxelles - Les contours du « projet commun francophone » commencent à apparaître</i>	44
<i>Wallonie-Bruxelles : « fédérer », c'est vite dit</i>	46
<i>Région wallonne : nominations dans la fonction publique : 10 PS, 1 MR, 1 CDH et x postes restants</i>	47
<i>Quand des fonctionnaires soutiennent « vieille chaussette »...</i>	48
<i>Le nouveau code forestier est voté :</i>	
<i>Une forêt tournée vers le futur</i>	49
<i>« Globalement un bon cru »</i>	50
<i>Jeunes et lecture :</i>	
<i>Les bibliothécaires inquiets face à internet</i>	51
<i>Sans papiers : témoignage</i>	
<i>Sans papiers mais pas sans sursaut</i>	52
<i>Regard sur l'enfance et la jeunesse au travers de l'histoire :</i>	
<i>Enfance et jeunesse, entre sacralisation et diabolisation</i>	53
<i>Religion et société :</i>	
<i>Taizé va converger vers Bruxelles</i>	54

CJC EN MOUVEMENT

● Assemblée du CJC	5
● Plan triennal : on s'active en coulisses	6
● Formation « Labyrinthe des institutions »	6
● Conseil supérieur des Volontaires	6
● Rapport 2007 de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse	8
● Infos à relayer	9
● Revue de presse :	
<i>Une politique du temps de la jeunesse</i>	12
<i>Jeunes et alcool</i>	14

ASSEMBLÉE DU CJC

L'été est une période d'activités intense pour beaucoup de mouvements de jeunesse où les camps d'été et les plaines de vacances se succèdent. Pour beaucoup d'organisations c'est aussi le moment de préparer l'agenda pour la rentrée.

En CJC, les réunions de l'Assemblée générale sont suspendues pendant la période estivale. La prochaine Assemblée se réunira le **16 octobre prochain**.

M.P.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée.

Pendant 3 ans, les OJ du CJC mènent une action d'envergure sur l'engagement volontaire des jeunes. Après avoir récolté de nombreuses informations sur les modes et les types d'engagement des jeunes, via le sondage " la radiographie du volontaires " et les soirées-rencontres " Prises de sens ", le CJC tire parti des données récoltées pour outiller dans les prochains mois les jeunes et les OJ dans leurs pratiques de volontaires.

PLAN TRIENNAL : ON S'ACTIVE EN COULISSES

Cet été, le CJC travaille activement à la préparation de la seconde partie de son plan triennal sur l'engagement volontaire des jeunes. Au menu : la réalisation d'un outil sur le volontariat destiné à alimenter tous les volontaires des OJ dans leurs pratiques et la préparation de notre colloque sur le volontariat des jeunes.

Caméra dans une main, téléphone dans l'autre, le CJC se remue pour que tout soit parfait. AU CJC, comme dans d'autres OJ, être ne rime donc pas avec inactivité ! Voici en quelques mots un résumé des avancées.

Peut-être avez vous déjà vu notre équipe de tournage sur un des événements de votre organisation. Il faut dire que durant ces deux mois, celle-ci a taillé la route pour filmer tout ce que font les volontaires dans toutes les OJ du CJC. On les a vu pêle-mêle dans des camps, des plaines, des séjours, des animations, à Avatar, à la journée nationale de la JOC, et j'en oublie, c'est sûr ! Et elle va continuer ainsi jusqu'en octobre. Tout ça dans le but de réaliser un DVD qui présentera les OJ du CJC et les actions diverses entreprises par leurs volontaires. Une des manières choisies pour travailler la valorisation des volontaires dans nos associations.

Une autre manière de valoriser le volontariat des jeunes sera de le faire connaître au travers d'un colloque qui se déroulera le vendredi **13/03/2008 à Bruxelles**. Ce sera l'occasion de montrer l'excellent travail des OJ et de leurs volontaires œuvrant à la construction d'une société plus juste et plus solidaire, et de réfléchir à la façon dont on peut soutenir et encourager cette pratique. Un temps d'arrêt pour mieux connaître et faire connaître les réalités que nous vivons tous les jours. Bloquez dès à présent la date dans votre agenda !

Comme vous le voyez, l'équipe " plan triennal " du CJC bosse dur. Et ça ne risque pas de s'arrêter puisque nous devons encore mettre sur pied deux autres parties du projet. D'une part, la confection de fiches techniques présentant les bonnes pratiques des OJ en matière de valorisation des bénévoles et qui accompagneront le DVD que nous tournons. D'autre part, la réalisation du traditionnel mémorandum du CJC dont nous sortons, en collaboration avec les OJ, une nouvelle version adaptée à chaque rendez-vous électoral. Cette édition contiendra sûrement un long chapitre consacré au soutien de l'action volontaire... Bref, on reparlera encore de ce plan triennal dans les prochains " Correspondance ".

D.V.

FORMATION “LABYRINTHE DES INSTITUTIONS”

Cette formation se déroule en trois modules. Elle est un incontournable pour tout cadre d'OJ, qu'il soit bénévole ou permanent. Pour plus de détails concernant chacun des trois modules, ainsi que les informations pratiques, voir la feuille volante jointe à ce Correspondance.

M.P.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES VOLONTAIRES

Avant d'entamer les vacances d'été, le Conseil s'est réuni une dernière fois le 2 juillet afin de préparer la remise d'un avis à la Ministre des Affaires sociales sur l'application des articles de la loi relative aux droits des volontaires qui concernent les indemnités perçues par les volontaires.

Rappelons que deux systèmes de remboursement des frais sont possibles à l'heure actuelle: le remboursement des frais réels sur base de justificatifs ou le remboursement forfaitaire. Obligation est faite de n'utiliser qu'un seul des deux systèmes proposés.

Dans son avis, le Conseil insiste sur l'importance de concevoir le volontariat comme une activité non rémunérée. Il s'estime satisfait des « plafonds » forfaitaires appliqués et ne demande donc pas d'augmentation de ces plafonds au-delà de leur simple indexation en fonction de l'augmentation du coût de la vie. Toutefois, comme le prévoit la loi sur le volontariat, possibilité est laissée aux associations qui le souhaitent, de demander une dérogation pour augmenter leurs plafonds. Dans sa note remise à la Ministre, le Conseil propose de **pouvoir donner un avis sur ces demandes de dérogation.**

Par ailleurs, au vu de quelques cas particuliers vécus par des associations et des volontaires, le Conseil propose d'enrichir les possibilités de défraiement des volontaires. A côté des deux systèmes en vigueur, le Conseil **préconise la création d'un système mixte** qui permettrait de cumuler d'une part un remboursement forfaitaire et d'autre part un remboursement de frais réels de transport dans une certaine limite, cette limite étant à fixer.

Créé en 2002, le Conseil supérieur des Volontaires – CSV – est un organe de concertation et de consultation permanent où les volontaires et les autorités entrent en contact afin de garantir une attention permanente aux problèmes spécifiques des volontaires, et ce, dans de nombreux domaines : le droit du travail, la sécurité sociale, la fiscalité, la responsabilité civile...

Le CSV a pour tâches :

de collecter, systématiser et analyser les informations relatives aux volontaires et au volontariat

d'examiner les problèmes spécifiques auxquels peuvent être confrontés les volontaires et le volontariat

de sa propre initiative ou à la demande des Ministres compétents, de donner des avis ou de faire des propositions concernant les volontaires et le volontariat

Outil d'information et de réflexion sur les matières touchant à l'enfance et à la jeunesse en Communauté française, l'OEJAJ livre annuellement un rapport sur ses réalisations et nouveaux chantiers.

Outre l'adoption de cet avis, le Conseil a effectué le suivi des dossiers en cours. Il a confirmé son projet d'organiser une vaste enquête sur les pratiques des volontaires en Belgique. A cet effet il sollicitera de son service de tutelle, le Service Public Fédéral, des fonds pour permettre à deux institutions de mener cette étude dans les trois langues nationales.

Un cahier des charges plus détaillé sur la nature des données à récolter devra être construit par le Conseil ultérieurement.

Prochainement, le Conseil rencontrera le Cabinet Milquet au sujet du volontariat des étrangers. Concrètement il s'agira d'échanger les points de vue et de construire des orientations politiques permettant de réduire les freins à l'accomplissement d'une action volontaire par les étrangers

M.B.

RAPPORT 2007 DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'AIDE À LA JEUNESSE

L'enquête, lancée en 2006, auprès de plus de 1000 jeunes de 10 à 18 ans, afin de juger de la participation des jeunes au sein des familles (un droit reconnu par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant), a fait apparaître qu'en famille, environ 3 enfants sur 4 donnent leur avis sur les décisions importantes qui les concernent. Plus est, cet avis a un impact. Ce n'est pas le cas à l'école où les proportions sont inversées.

L'analyse de la base de données qui reprend depuis 5 ans l'ensemble des mesures prises à l'égard des jeunes par l'Aide à la Jeunesse et les juges de la Jeunesse montre que les prises en charge concernent 8 jeunes en difficulté ou en danger pour un jeune ayant commis un fait qualifié d'infraction.

Le rapport signale également une enquête lancée en 2007 auprès d'une soixantaine d'enfants de 6 à 15 ans. L'objectif est de cerner ce que les enfants entendent par bien-être. Les résultats seront repris dans le prochain rapport annuel. Ils devraient déboucher sur des propositions d'indicateurs de bien-être.

L'OEJAJ a mis sur pied un site destiné aux professionnels de l'action sociale www.parentalité.be

Le rapport 2007 peut être demandé auprès du secrétariat 02/413 37 65.

INFOS À RELAYER

LES CÉLÈBRES 12 & 24 HEURES VÉLO DE WÉGIMONT, C'EST BIENTÔT!

Chaque année, scouts et patro de Soumagne ainsi que leurs parents, organisent les 12 & 24 Heures Vélo de Wégimont. Tout ce petit monde se bouge afin d'être fin prêt les **20 et 21 septembre prochain**, pour la 23ème édition. Il s'agit d'un événement de taille puisqu'il rassemble chaque année, près de 5000 jeunes et familles, membres ou non d'un mouvement de jeunes.

Soulignons l'extraordinaire programme 2008 concocté par le comité organisateur. On note le concert de Christian Merveille pour tous, celui des 98% Maximum Soul et aussi celui de Blow Pipe, sans oublier de nombreuses autres animations, tant pour les petits que pour les ados et familles.

Qui peut participer aux 12 Et 24 Heures Vélo de Wégimont ? Comment s'inscrire ? Les réponses à ces questions ainsi que le programme détaillé se trouvent sur le site www.12-24heuresvelo.be

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent. Ne tardez pas à former votre équipe de 8 participants maximum. Contact renseignement : 0494/876.824

L'Unité Scoute de Soumagne organise d'autres événements importants. Ainsi, le 26 octobre prochain, les scouts en collaboration avec le patro, invitent Hugues AUFRAY et les 500 choristes à la grande église de Banneux N-D.

Renseignements sur www.lesscouts.be (rubrique agenda)

FESTIVAL CHOOSE LIFE, DU 14 AU 18 AVRIL 2009 !

Le Choose Life festival n'est pas un festival comme un autre ! On y trouve bien sûr des concerts et une ambiance festive et de rencontre, mais celui qui déplace les foules, n'est pas un groupe de rock idolâtré des jeunes, c'est ... Dieu. En effet, cet événement, avec une pointe de défi et de non conformisme, se veut le festival de la foi des jeunes catholiques en Belgique.

Deux WE de préparation pour les animateurs entre 18 et 30 ans auront lieu les :
 - 14-15-16 novembre 2008 ;
 - 13-14-15 février 2009.
 Pour tout renseignement : Eric Vollen tél : 081 46 81 48 ou 0474 45 24 46 mail secretariat@festivalchooselife.be site <http://festivalchooselife.be>

Il offre donc l'occasion à une centaine de jeunes chrétiens de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre de se rencontrer et d'oser vivre des temps forts de prière, de fête, de musique et de concerts, des témoignages, des ateliers sportifs et artistiques, et des partages. Histoire de montrer que l'Eglise peut aussi avoir un visage jeune et dynamique !

Pourquoi vous en parler ?

Les jeunes qui fréquentent les OJ ont à cœur de faire partager les valeurs qui les animent au quotidien. Certains d'entre eux sont aussi animés par la foi et voudraient parfois faire partager cette expérience avec d'autres qui la vivent également. C'est exactement ce que propose le Choose Life festival.

Les organisateurs sont à la recherche d'animateurs de 18 et 30 ans désireux d'accompagner ces jeunes et de partager avec eux leur expérience de croyant. Avis aux amateurs.

DEVENIR MEDIACOACH : UN CYCLE DE FORMATION CERTIFIANTE D'OCTOBRE 2008 À AVRIL 2009

L'influence et le rôle des médias ne cessent de se développer dans notre société. Saisir les enjeux, décoder les messages, prendre une part active dans ce contexte sont des défis majeurs pour renforcer une dynamique **d'éducation aux médias**.

Le programme de formation **MediaCoach** veut

- élargir les domaines de compétences d'intervenants culturels, sociaux ou éducatifs, afin de renforcer le travail **d'éducation aux médias** en faveur des jeunes et des adultes, en vue de leur permettre d'évoluer de manière consciente, critique et active dans un monde médiatisé ;
- former des animateurs intervenants " *semi professionnels* " qui, après certification, seraient capables d'initier et de mener des projets relatifs à **l'éducation aux médias** dans leur domaine d'activités ;
- prendre en compte la dimension interculturelle dans cette approche.

La formation s'adresse à un public " relais " **non spécialisé** dans **l'éducation aux médias**, et particulièrement, des animateurs et accompagnateurs de jeunes (Organisations de jeunesse, Centres de jeunes, secteur de l'Aide à la jeunesse, ...).

La formation **MediaCoach** est une initiative de MÉDIA-ANIMATION, avec la collaboration de ACTION CINÉ MÉDIA JEUNES, du CENTRE BRUXELLOIS D'ACTIONS INTERCULTURELLES, de l'INSTITUT CENTRAL DES CADRES, des JOURNAUX FRANCOPHONES DE BELGIQUE, de la MÉDIATHÈQUE, de la RTBF.

5^E SALON ETUDES & PROFESSIONS À TOUR ET TAXIS, LES 28 ET 29 NOVEMBRE 2008

Jalon essentiel dans un parcours d'orientation réfléchi et construit étape par étape, le salon réunira à nouveau plus de 200 exposants acteurs incontournables du paysage de l'éducation et de l'insertion, pour proposer aux visiteurs une information pluraliste, responsable et non marchande.

Les métiers techniques ou manuels constituent cette année le thème clé.

Des informateurs chevronnés, conseillers emploi et experts en orientation assureront des entretiens conseils personnalisés. Puis, des moments privilégiés d'échanges et de réflexion sont prévus qui aideront chacun(e) à mieux déterminer son projet de formation.

D'autres Salons d'informations et d'orientation sur l'enseignement secondaire, supérieur, la formation et l'emploi suivront en 2009.

Les inscriptions à la formation MediaCoach sont à introduire pour le 30 septembre 2008 à : Média Animation / Projet MediaCoach, 100 Av E. Mounier - 1200 Bruxelles.

Les demandes d'inscriptions doivent être accompagnées d'une lettre de motivation.

Le nombre de participants est limité à un maximum de 20 personnes.

Autres renseignements : le programme complet de la formation peut être consulté sur www.media-animation.be

Organisé par le Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP), une organisation de jeunesse reconnue et soutenue par le Service Jeunesse de la Communauté française de Belgique et soutenue par les Régions bruxelloise et wallonne. Plus d'informations sur le site www.siep.be

Les autres salons du SIEP : à Namur, les 6-7 février ; à Liège, du 12 au 14 mars ; à Tournai, les 20-21 mars et à La Louvière, les 27-28 mars 2009.



La jeunesse est un temps, un passage. Elle se situe au carrefour de questions sociales difficiles. La place donnée aux jeunes est interpellante. Deux réponses politiques sont actuellement en tension, elles s'opposent par le modèle de relations entre jeunes et adultes valorisés. Elles interrogent aussi sur le plan anthropologique. Leur projet pour les jeunes est soit plus « porté vers la cité », soit vers l'épanouissement individuel.

par Brice MANY¹

La place de la jeunesse dans le champ social est assez particulière aujourd'hui. Si l'on s'arrête sur deux thématiques récentes, le Mosquito et les jours blancs, nous pourrions en tirer quelques éléments.

Le Mosquito, tout d'abord. Il s'agit d'un appareil qui diffuse des sons à une fréquence audible uniquement par les jeunes, sons extrêmement désagréables.

Il a été créé et commercialisé pour éloigner les jeunes de certains espaces et a réussi, heureusement, à faire l'unanimité contre lui.

Sur la thématique des jours blancs dans l'enseignement secondaire, le mois de juin se veut régulièrement polémique. Que faire pour occuper les jeunes après la période des examens ?

Sans entrer dans le fond des deux débats que suscitent ces problématiques bien différentes par ailleurs, arrêtons-nous sur leur point commun : la place des jeunes dans l'espace public.

Car au fond, c'est bien cela que vient signifier la polémique sur les jours blancs : attention, les jeunes sont lâchés !

Ils devraient être encadrés et ils ne le sont pas.

Et c'est sans doute aussi pour cela que le Mosquito a pu faire l'unanimité contre lui.

La demande sociale est une demande d'encadrement et non une demande d'éloignement qui déplace le problème.

Ce faisant, on en oublie que la jeunesse est aussi un temps qui se vit entre jeunes et dès lors, dans l'espace public.

Le propos est fort et pourrait choquer ceux qui sont sensibles aux questions du devenir des jeunes et à travers eux du devenir de la société.

Il n'en reste pas moins que l'accueil des jeunes dans l'espace public est devenu une véritable problématique.

A ce titre, les conversations avec les habitants des villages de Wallonie investis par les camps des mouvements de jeunesse font état souvent d'un sentiment non d'investissement de leur région mais d'invasion. Le syndrome *nimby* se mêlant alors aux questions sociales caricaturées ci-dessus et, reconnaissons le, également à certains comportements envahissants par moments.

Temps et espace de la jeunesse

Les politiques de jeunesse relèvent aujourd'hui des compétences de la Communauté française. Force est de constater à ce niveau que la question n'est pas posée en terme de transversalité et de construction sociale d'un passage : passage de l'enfance à l'âge adulte.

Non, les choses sont pensées en terme de compétences : enseignement, sports, culture (et dans la culture, organisations de jeunesse et centres de jeunes). Dès lors, il n'y a pas en Communauté française une politique de jeunesse mais des choix politiques qui concernent la jeunesse.

A tout le moins, en Communauté Française, il y a deux espaces de la jeunesse : l'espace scolaire et l'espace extra-scolaire. Et il y a deux temps, le temps de la jeunesse jusqu'à 15 ans et qui démarre de 15 ans pour s'échelonner jusqu'à différents seuils : 18 (âge de la majorité et du vote), 26 (âge du public des centres de jeunes), 30 (âge du public des organisations de jeunesse). Notons aussi qu'au niveau des choix budgétaires, la Communauté française alloue approximativement 3 pour cent de son budget à l'aide à la jeunesse et 3 pour mille aux politiques de jeunesse (organisations de jeunesse et centres de jeunes).

Il n'y a pas en Communauté française une politique de jeunesse mais des choix politiques concernant la jeunesse.

Le public des organisations de jeunesse porte sur l'enfance et la jeunesse, de 0 à 30 ans.

Traduction politique des questions sociales

Les enjeux d'une politique de la jeunesse restent à traduire au regard des questions sociales d'aujourd'hui. Il s'agit d'une question essentielle qui contribuera fortement à l'inscription des politiques dans un futur pensé à neuf. Les jeunes restent porteurs de l'avenir de la société et il est fondamental de s'interroger et de mettre en projet, l'avenir dont ils sont et seront investis. En toute modestie, les enjeux des organisations de jeunesse peuvent sans doute constituer quelques indicateurs de ce qui pourrait se jouer : une modification du temps de la jeunesse sur le plan anthropologique.

Professionnalisation et développement des responsabilités

Celle-ci revêt deux facettes.

D'une part, il s'agit de professionnaliser des pratiques. Cela doit permettre la prise de responsabilité de jeunes dans un contexte d'animation d'autres jeunes. Cela doit aussi orienter la gestion ou la gouvernance des organisations de jeunesse par des jeunes y compris dans les conseils d'administration d'asbl soumises aux contraintes de pouvoirs publics subsidiaires. Cela rencontre enfin la nécessité de piloter finement ces associations vers l'atteinte de buts sociaux.

D'autre part, il s'agit de développer des métiers et l'on voit apparaître des professionnels de la jeunesse. Autour de ce développement, deux réponses différentes se construisent et produisent des effets bien différents.

Dans le premier modèle, les organisations de jeunesse restent des organisations où les jeunes sont de passage le temps d'être jeune.

Sous des formes complexes, les organisations de jeunesse restent des lieux où les jeunes se retrouvent entre eux. Elles constituent une forme de rite de passage. Elles sont un lieu d'approfondissement de la responsabilité, de la citoyenneté à travers un apprentissage par l'action. Les jeunes y développent des compétences citoyennes.

Dans le second modèle, les professionnels salariés développent une expertise et se voient confier des responsabilités importantes. Après quelques années et autant de jeunes en passage dans les organisations de jeunesse, ces professionnels deviennent les véritables dépositaires du projet.

Une logique d'équilibre pousse alors les organisations de jeunesse à s'inscrire dans la temporalité des carrières des professionnels.

Cet espace leur est offert par des fournisseurs de service qui en ont compris tout l'intérêt économique. Les volumes de publicité par le web ne font qu'augmenter et les jeunes sont une cible prioritaire. Rappelons-nous qu'ils sont des prescripteurs d'achat important des familles.

Une réponse politique qui intègre cette dimension spécifiquement jeune des pratiques internet reste à construire. Plutôt que des messages préventifs qui ne touchent que les parents, il s'agit de soutenir une éducation aux médias « pair-tout-pair », entre jeunes donc, et à partir de leurs pratiques.

L'idée que les organisations puissent être pilotées par des conseils d'administration composés de jeunes devient absurde aux yeux d'un grand nombre.

Ce faisant, la dynamique de rite de passage disparaît, les organisations de jeunesse deviennent des organisations pour les jeunes qui y sont entourés par des adultes d'une toute autre génération.

Ceux-ci y sont continuellement en présence d'adultes très professionnels et bienveillants certes mais qui n'offrent pas ce qui est le plus indispensable : leur absence.

Par ailleurs, l'apprentissage des responsabilités et la visée sociale sont bien différentes suivant que l'on s'inscrit dans la première ou la seconde logique.

En effet, dans une vision « classique » de rite de passage à travers les organisations de jeunesse, les jeunes développent ce que nous appellerons des compétences citoyennes. Ces compétences « pour la cité » pourront trouver à s'exprimer dans différents espaces d'engagement dont le monde associatif tout particulièrement. Celui-ci est aujourd'hui confronté à des défis de professionnalisation comparables à ceux des organisations de jeunesse.

Dans cette dimension, il n'est pas sot de penser que les compétences développées dans les conseils d'administration des organisations de jeunesse pourront être déployées dans d'autres CA par la suite, vivifiant la dynamique associative tout en lui permettant d'affronter les contingences techniques d'aujourd'hui.

A l'inverse, le capital engrangé par les jeunes par leur participation à des dynamiques qui ressortent de la deuxième logique sera davantage au service de leur épanouissement individuel : participation à des loisirs enrichissants, contacts et réseaux sociaux, développement de capacité d'expression et de négociation.

Notons d'ailleurs que ces acquis ne sont pas absents des parcours des jeunes engagés dans la première logique.

Internet et pratiques jeunes : autre approche d'une même question

L'inquiétude que peuvent générer les pratiques jeunes sur Internet ressort pour partie des tendances sociales décodées ici. La puissance du média internet permet d'ailleurs de voir à quel point les réponses apportées sont insuffisantes et inefficaces.

« LA » réponse est ici celle de la prévention des risques. Et les messages sur les risques des pratiques web sont légion. Ils effraient les parents. Ceux-ci ne comprennent pas ce que font leurs enfants et adolescents. Ces derniers ont, pour partie, trouvé sur le web, grâce à leur expertise technique un espace dans lequel ils peuvent se retrouver entre jeunes.

On voit bien que la seconde logique est celle qui a le vent en poupe au plan politique. Elle s'inscrit dans une acception douce de l'encadrement des jeunes dont l'introduction a fait la caricature.

Notre propos est de montrer combien ces choix politiques peuvent être malheureux pour le développement d'une « culture et d'un enrichissement de la démocratie » qui dépasse l'addition des, bien légitimes, épanouissements individuels de chacun.

A ce titre, le succès des mouvements de jeunesse prouve par l'action, le bien-fondé d'une approche « par et pour les jeunes ».



LA QUESTION

LA PUBLICITÉ POUR L'ALCOOL

Un danger pour les jeunes ?

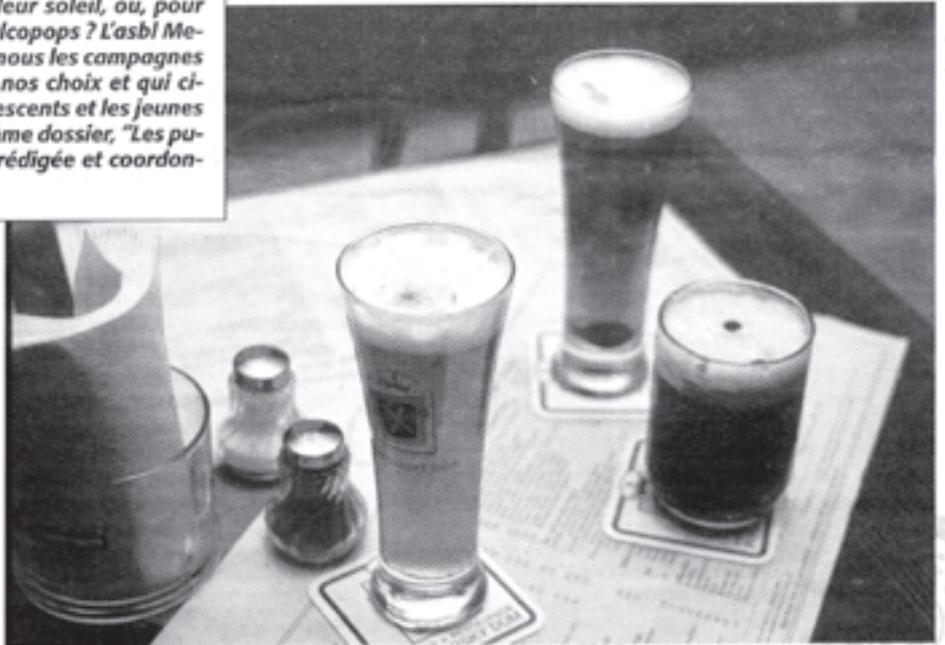
A l'heure de l'apéro, se demande-t-on pourquoi on boit telle bière plutôt qu'une autre? Pourquoi avoir choisi cette boisson couleur soleil, ou, pour les plus jeunes, un mélange alcopops? L'asbl Media Animation décrypte pour nous les campagnes publicitaires qui influencent nos choix et qui ciblent de plus en plus les adolescents et les jeunes adultes. Extraits de leur troisième dossier, "Les publicitaires savent pourquoi", rédigée et coordonnée par Yves Collard (*).

Comment fonctionne une publicité ?

La publicité idéalise la réalité. Elle reflète, récupère et positive les stéréotypes des milieux qu'elle vise. La pub fait de l'effet: elle est construite en fonction des attentes des consommateurs, explicites ou non. La publicité ne s'attache pas exclusivement à augmenter le chiffre d'affaires direct d'une marque. Elle peut viser à améliorer son image. Par exemple, en sponsorisant une compétition sportive ou en prenant part à des messages de modération. La publicité joue sur les besoins, désirs, manques, obsessions, phobies. Elle exerce une action psychologique destinée à entraîner une réaction économique. Financé par l'annonceur, le coût de la publicité est répercuté dans le prix d'achat du produit. La pub est donc un service pseudo-gratuit. Prenons l'exemple de la publicité pour l'alcool. La plupart du temps, celle-ci est suggestive. Elle cristallise les valeurs de la société, leurs évolutions. Elle ne raconte pas le produit, mais nos désirs de puissance, de richesse, d'amour, de plaisir, d'aventure, de naturel, de folie... Dans des cas très fréquents, on lie l'alcool à une situation positive. La technique inverse est celle de l'omission. Tous les produits nocifs passent par l'omission de leur caractère dangereux.

Pourquoi les alcooliers visent-ils plus particulièrement les jeunes ?

Depuis 40 ans, ceux-ci connaissent une constante diminution de la diffusion de leurs produits. Les consommateurs réguliers vieillissent et diminuent leur consommation. Les entreprises cherchent donc de nouveaux débouchés pour leurs produits. Les publicitaires recourent à des tierces parties – des pairs auxquels les jeunes peuvent s'identifier – pour étendre une cible ou s'en rapprocher en prodiguant des conseils sur la manière de modifier sa façon de se distraire et de consommer. La première réaction attendue du consommateur, c'est un



"oui" à une offre. Ensuite, il faut maintenir le contact avec lui. Concrètement, pour banaliser la consommation d'alcool, plusieurs stratégies sont utilisées: une présentation du produit soignée; l'initiation dès le plus jeune âge grâce à des produits similaires; l'omniprésence massive des marques dans des événements fréquentés ou organisés par des jeunes; l'association systématique de certains loisirs à des marques d'alcool; le financement d'études scientifiques qui tendent à prouver les effets bénéfiques d'une consommation modérée sur l'organisme.

Les campagnes de prévention et de modération sont-elles suffisamment efficaces ?

On ne peut pas comparer les publicités commerciales et les campagnes de prévention menées par les médias éducatifs. Elles sont différentes par l'objectif visé (consommation immédiate d'un côté ou changement de mentalité de l'autre), le rythme de diffusion, le budget investi, etc. Le média éducatif vise l'autonomie du destinataire. Il doit porter en lui la rupture qui permet au destinataire, le jeune, d'être plus autonome dans son comportement contrairement à la publicité qui cherche à créer un lien fort, voire un lien de dépendance.

Les campagnes de publicité sociale sont émises par des concepteurs variés: secteur non-marchand, les associations sans but lucratif, les organisations non-gouvernementales, mais aussi les institutions publiques. Se demander qui est à l'origine du message permet de mieux en mesurer la portée. Par exemple, la campagne BOB émise par l'Institut belge pour la sécurité routière (IBSR) est financée à 50% par le groupe Arnoldus de la Fédération des brasseurs belges. Bob joyeux est capable de s'amuser sans boire. Cette campagne répétée depuis des années peut aller à l'encontre d'autres objectifs éducatifs: lorsque Bob est désigné, les autres fêtards peuvent vraiment se bourrer la ... et se retrouver confrontés à d'autres risques. Les brasseurs ont un objectif clair: éviter l'ivresse de quelques-uns, qui nuit à l'image du produit, et prôner la consommation modérée du plus grand nombre.

Compilé par
Anne-Françoise de BEAUDRAP

(*) Cette publication (50 pages en couleurs, format A4) est disponible en téléchargement sur www.media-animation.be. Pour commander la version imprimée, veuillez contacter Patricia Caronchia: 02/242.57.93 – p.caronchia@media-animation.be. Prix: 10€ (frais de port compris).

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● CJEF : grosse tension avec le Ministre	15
<i>Petit flash-back</i>	16
<i>Une pseudo consultation</i>	16
<i>Une décision qui n'honore personne</i>	16
<i>Un été sans AG</i>	16
● La Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : réforme encore	17
<i>Avis sur le décret OJ</i>	17
<i>Reconnaissance de nouvelles OJ</i>	17
<i>Présentation du dossier Jeunes et Nature</i>	18
<i>Calendrier d'année</i>	18
<i>Décret OJ : où en sommes-nous ?</i>	18
● FESQJ- CESSOC	19
<i>Quelques aspects de gestion du personnel</i>	19
● Revue de presse :	
<i>FIPI : les propositions de M. Reynders.</i>	20

CJEF : GROSSE TENSION AVEC LE MINISTRE !

Nous vous en parlons régulièrement, le Ministre de la Jeunesse veut réformer le CJEF. Fin juin, le CJEF et le Ministre ont connu un moment de " grosse friture ".

Le Conseil de la Jeunesse d'Expression française a pour mission de promouvoir toutes les activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent. Conseil consultatif en matière de politique de jeunesse, il donne, soit d'initiative, soit à la demande d'un ou de plusieurs ministres, des avis sur tous les problèmes concernant la jeunesse.

Le CJEF assure également le lien entre les organisations de jeunesse reconnues en Communauté française (80 OJ).

Et la fonction consultative ?

PETIT FLASH-BACK

La réforme du CJEF a d'abord été négociée avec la Ministre précédente qui a mené un long marathon de réunions globalement inutilisées pour avancer sur le projet. Avec le nouveau Ministre, nous avons eu une proposition de texte. Le CJEF a remis un premier avis qui comportait toute une série de questions.

Ensuite, le Gouvernement a approuvé un texte de réforme modifié sans demander l'avis du CJEF.

Rappelons que les organes d'avis sont un poumon démocratique. Ils permettent à ceux qui sont concernés par un projet politique de remettre leur avis sur ce projet. Dans ce cas-ci, le Ministre a demandé un avis et depuis, il travaille sans donner de place au CJEF. Dans ce sens, nous considérons que la fonction consultative est mise à mal et que les procédures de réforme font des entorses au fonctionnement démocratique souhaité.

UNE PSEUDO-CONSULTATION

Après avoir approuvé un texte, le Ministre a communiqué largement dans la presse sur sa réforme, affirmant qu'elle était aboutie. Il a également tenu des propos très dévalorisants sur les Organisations de Jeunesse (cfr. Correspondance précédent). Finalement, des réunions ont repris entre le Bureau du CJEF et le Ministre. Lors de celles-ci, le Ministre n'a pris aucun engagement concret et n'a pas livré de nouvelle version du décret qui doit instituer le nouveau CJEF. Puis, subitement, il a convoqué une réunion dans l'urgence pour présenter le texte.

Le CJEF a précisé très clairement que cette réunion ne pouvait qu'être une réunion d'information où il prendrait connaissance du texte. Nous devions remettre notre avis plus tard, après analyse et débats au sein du CJEF.

Malgré cela, le Ministre a annoncé avoir consulté le CJEF et plus encore, que celui-ci avait marqué son accord. Il a fait mettre le point à l'ordre du jour du Gouvernement.

UNE DÉCISION QUI N'HONORE PERSONNE

Après de nombreuses protestations par courrier (3 !), le décret a malgré tout été approuvé en Gouvernement. Néanmoins, le Gouvernement a également souhaité que le CJEF soit consulté avant que le texte ne soit présenté aux députés (puis voté). La consultation pourrait donc avoir lieu, même si fort tardivement. Il restera à voir dans quelle mesure le Ministre acceptera de prendre en compte les contre-propositions du CJEF sur sa réforme.

Souhaitons que le Ministre ne fasse pas preuve d'entêtement et qu'il accepte les propositions du CJEF qui sont le fruit d'une réflexion des acteurs de terrain sur la façon dont le nouveau CJEF peut fonctionner efficacement. La réussite de la réforme du CJEF est à ce prix.

UN ÉTÉ SANS AG

Le CJEF n'a plus réuni son Assemblée Générale depuis le dernier numéro de Correspondance. Vous retrouverez le compte-rendu de la prochaine AG dans le numéro 110.

B.M.

COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE : RÉFORME ENCORE

Lors de la CCOJ du 29 mai dernier, le président a démissionné car il part vers d'autres activités professionnelles. Faute de candidats, la CCOJ a confié, ad interim, la présidence à deux personnes : Geoffroy Carly, président de la COJ et Brice Many, notre Secrétaire Général.

AVIS SUR LE DÉCRET OJ

La CCOJ de juin a voté à l'unanimité le projet d'avis qui lui a été soumis par le groupe de pilotage. Cet avis refuse de se positionner sur le fond du texte. Il manque trop d'éléments et la CCOJ n'a pas souhaité donner un avis sur un texte à trous. Elle demande donc que les éléments manquants soient communiqués rapidement par le Ministre pour avancer sur le dossier.

RECONNAISSANCE DE NOUVELLES OJ : LA CCOJ JOUE SA PARTITION

Comme organe d'avis, la CCOJ doit étudier les dossiers introduits par des associations qui souhaitent être reconnues comme Organisations de Jeunesse. De même, des associations reconnues comme groupements devaient réintroduire des dossiers de demande de reconnaissance.

Au total, ce sont approximativement une dizaine de dossiers qui devront être lus, analysés par des membres de la CCOJ désignés en son sein à titre de lecteur. Ceux-ci vont également rencontrer les associations et faire un rapport à la CCOJ qui permettra de remettre un avis (favorable ou défavorable) sur la demande de reconnaissance. Ces avis sont adressés au Ministre de la Jeunesse qui reçoit également les avis de services de l'administration et de l'inspection et qui doit

La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Les groupements de jeunesse sont des associations qui répondent à beaucoup de critères pour devenir une OJ mais pas l'ensemble. Cette catégorie peut bénéficier de subsides réduits durant deux années. Cette possibilité est renouvelable.

trancher. Les dossiers seront présentés lors des réunions de la CCOJ programmées fin août et en septembre.

PRÉSENTATION D'UN DOSSIER : JEUNES ET NATURE

Un dossier avait déjà pu être traité globalement, à savoir celui de l'organisation de Jeunesse : Jeunes et Nature. Ce dossier a suscité des questions très particulières et son traitement a été renvoyé au mois d'août afin de pouvoir entendre cette organisation dans le cadre de la CCOJ. Une des particularités du dossier est que l'association ne dispose pas d'un local permettant de tenir une permanence alors qu'il s'agit d'un critère du décret sur les Organisations de Jeunesse.

CALENDRIER D'ANNÉE

La CCOJ a également arrêté son calendrier d'année. Elle a prévu d'y inclure une réunion associant toutes les Organisations de Jeunesse. Elle y est d'ailleurs tenue par décret. Cette réunion aura lieu le 26 novembre 2008. Ton OJ y sera invitée.

NÉGOCIATION DU DÉCRET OJ : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis l'avis remis par la CCOJ, le Ministre de la Jeunesse a transmis un certain nombre d'informations au groupe de pilotage de la CCOJ. Ces informations restent incomplètes mais ont déjà permis d'avancer quelque peu dans les travaux. De ces premiers travaux, est ressorti un calendrier de négociation très serré. Il s'agit de tenir une réunion par semaine depuis la fin août jusqu'au début du mois d'octobre. L'objectif de tous étant d'arriver à un accord sur la réforme du décret OJ. Cet objectif est ambitieux et difficile à atteindre car les divergences sont réelles au sein du secteur. Nous pouvons espérer que la bonne volonté finira par l'emporter et que la réforme réussira.

B.M.

FESOJ-CESSOC :

Les structures représentatives de notre dimension d'employeurs ont réuni leur Conseil d'Administration début du mois de juillet.

Vu la période des congés qui s'annonçait, les questions traitées étaient moins nombreuses que d'habitude. Soulignons donc tout particulièrement la question des efforts à fournir en matière de formation. Cette obligation est née du dernier accord interprofessionnel dans lequel un engagement a été pris pour augmenter les efforts réalisés pour la formation des travailleurs. Cet engagement s'applique à tous les employeurs de Belgique. Dès lors, les employeurs du secteur socioculturel devaient se positionner autour de plusieurs alternatives pour rencontrer cette contrainte. Au terme des débats, la voie choisie est celle d'une petite augmentation des cotisations patronales affectée au fonds de formation du secteur. Cet apport de moyens doit permettre d'augmenter les actions menées au départ du fonds et à travers celles-ci de rencontrer l'objectif d'augmentation de l'effort de formation.

Le suivi des autres CCT en négociation a certes été évoqué mais nous y verrons plus clair en ce début de rentrée.

QUELQUES ASPECTS DE GESTION DU PERSONNEL

Notons au niveau de la FESOJ que des dimensions d'évaluation du personnel ont été évoquées. D'une part, la FESOJ va recruter une secrétaire administrative et comptable suite à un départ. De plus, des entretiens d'évaluation seront menés prochainement tant avec la conseillère juridique fraîchement en place qu'avec le coordinateur. Ce dernier entretien fera l'objet d'une préparation stratégique par un Groupe de Travail du CA.

B.M.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

11/07/08 - Le Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés : les propositions de M. Reynders

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés
Manifestation de ce jeudi 10 juillet

Plus de 350 personnes et une centaine d'organisations se sont mobilisées, ensemble, de Bruxelles, de Flandre et de Wallonie, pour dire « non » à la réduction du Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés et pour demander une solution urgente pour 2008.

Suite à cette manifestation organisée conjointement par les associations flamandes, bruxelloises et wallonnes en vue de faire connaître les difficultés des associations et des communes liées au retard de décision et au risque de diminution des montants alloués au FIPI, une délégation représentative des trois régions a été reçue par la Vice Première Ministre, Ministre de l'Emploi et de l'Égalité des Chances, Madame Joëlle MILQUET, et le Vice Premier Ministre, Ministre des Finances, Monsieur Didier REYNDERS.

Il se dégage de ces deux rencontres un souhait clair de Madame MILQUET de soutenir les revendications des acteurs concernés pour le maintien des moyens consacrés au FIPI sur les bénéfices de la loterie nationale soit 7,5 millions d'euros. Elle a réaffirmé sa volonté de rester ferme lors des négociations à venir.

De son côté, Monsieur REYNDERS a rappelé le caractère facultatif des dépenses et le rôle d'impulsion des subventions liées à la Loterie Nationale. Par ailleurs, il a également rappelé sa volonté de dégager des marges pour financer des nouveaux projets. Pour ce faire, il a mis sur la table deux propositions :

1- Une enveloppe de 6.762.000 €, soit 90% de la somme octroyée par la Loterie Nationale en 2007, et donc une réduction de 10% pour le FIPI et les autres projets de la Loterie Nationale.

2- Une enveloppe de 5.100.000 €, soit 70% de la somme octroyée par la Loterie Nationale en 2007 (ce qui représente une réduction de 2.400.000 €). A cette seconde enveloppe, il faudrait ajouter un montant exceptionnel de 3.000.000 € accordé par le Gouvernement Fédéral pour des projets ponctuels de cinq secteurs dont le FIPI. Les communautés recevraient dans ce cadre 1.300.000 €

Le secteur réaffirme sa volonté de voir le maintien de l'enveloppe des 7,5 millions d'euros pour 2008 et demande au Gouvernement fédéral de reconnaître l'importance de ce secteur en dégageant des budgets structurels dans le budget fédéral

Signataires :

Le CBAI, et les coordinations locales bruxelloises de Cohésion sociale des communes de Bruxelles Ville, Schaerbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Anderlecht, Ixelles, Forest, Molenbeek, Jette, Etterbeek et "Diver" Cité (fédération d'associations bruxelloises pour l'égalité).

Les centres régionaux d'intégration de Wallonie, FéCRI (Fédération des CRI), CRIPEL (Liège), CIMB (Mons-Borinage), CeRAIC (Centre), CRIBW (Brabant wallon), CRIC (Charleroi), CRI (Verviers), CAI (Namur)

Lire et Écrire Bruxelles, Wallonie et Communauté française. Le CIRE, la FEBISP (Fédération bruxelloise de l'Insertion socioprofessionnelle)

De Foyer (Regionaal Integratiecentrum), Minderhedenforum, steupunt allochtone meisjes & vrouwen.

FGTB de Bruxelles, CSC de Bruxelles, MOC de Bruxelles

Nouveaux signataires :
Les associations Grignoux(Liège), Laeken découverte, CFS, CIFA, Mission Locale de Saint-Gilles, Trapèze, CFBI, Le Locale Maison de jeunes, le Bazar, Hispano Belga, Le Local, le NADI, ABED, AASAF.
Contact: Fatima BOURARACH, Mission Locale de Saint-Gilles
f.bourarach@mlsq.irisnet.be

GOVERNEMENT Accord sur la répartition de l'argent de la Loterie...

Un accord est intervenu mardi au conseil des ministres sur la répartition des bénéfices de la Loterie nationale. Le ministre de tutelle, Didier Reynders, n'a pas manqué de souligner qu'une partie des montants sont légalement attribués à diverses institutions, telles la coopération belge, la caisse nationale des calamités ou encore les entités fédérées - les trois Communautés reçoivent ensemble 61,8 millions d'euros.

... même sur les points litigieux

Sur les montants non légalement attribués, une polémique était née au sein du gouvernement, notamment sur la part attribuée au Fonds d'impulsion de la politique des immigrés. Finalement, un accord est intervenu : il prévoit que ce Fonds disposera d'un montant semblable à celui de l'année dernière, à savoir 7,012 millions d'euros. Cette somme sera complétée par des moyens issus d'une ligne budgétaire récurrente à charge du SPF Emploi. (V. La.)

Créé en 1991 par le gouvernement fédéral, le Fonds d'Impulsion pour la Politique des immigrés est alimenté par les bénéfices de la Loterie Nationale à raison d'environ 7,5 millions d'euros par an. Il a permis de soutenir des actions favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel dans les grandes villes.

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

● Appel aux OJ !	21
● Nouvelles des GCB	22
● ACMJ met les foulards à l'écran	22
● L'Europe de demain ? Participez avec vos jeunes au roman photo d'ACMJ	23
● Nouvelles de J&S	23
● Nouvelles du Patro	24
● « Citoyen-ne un jour... » : une campagne de participation	25
● Revue de presse :	
<i>JOC : Foruminvest vu par des jeunes</i>	26
<i>Camps d'été</i>	27
<i>Camps d'été : Comment gagner en responsabilités ?</i>	29
<i>Travail des étudiants : à qui le jackpot ?</i>	30
<i>Parcours de jeunes, parcours d'un ministre</i>	31
<i>Les étudiants, des travailleurs comme les autres ?</i>	32
<i>Fans de musique et fans de sport</i>	33
<i>Les étudiants, travailleurs à part entière</i>	35
<i>A Dour, syndicalisme en musique</i>	36
<i>Dour, un peu plus près de la Chine</i>	38
<i>Des jeux de rôle grandeur nature</i>	39
<i>Un peu d'histoire sur le terme du « Gîte »</i>	42

APPEL AUX OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cj.be

HISSEZ HAUT! LES GCB VOGUENT À BORD DU " SANTIANO! "

La caravelle des Guides Catholiques de Belgique a pris le large. Eh oui, une nouvelle année pleine de surprises a démarré! La rentrée a été bercée par la houle. Les animateurs ont embarqué à bord du bateau " Santiano! ". Ils vogueront jusqu'en février vers Floreffe.

En effet, le 7 février 2009, une fête inoubliable est prévue pour l'ensemble des animateurs GCB. Ils se réuniront une journée à l'Abbaye de Floreffe pour réfléchir ensemble aux caps à donner au mouvement guide pour les années à venir! Ce moment festif sera rythmé par le thème " Santiano! " Un beau moment de démocratie et d'amusement en perspective pour les 4000 animateurs bénévoles...

UNE BELLE PÉRIODE S'ACHÈVE

Plus de 1000 camps organisés par les Guides Catholiques de Belgique et les Fédérations Nationales des Patros et des Patros féminins se sont déroulés sans encombre cet été. Le temps n'était pas toujours au beau fixe mais les 45 000 jeunes guides ou patronnés ont vécu des moments inoubliables.

Pour la deuxième année consécutive, les 3 mouvements de jeunesse se sont associés pour une campagne de presse commune. Ils ont ainsi accueilli différents ministres : la ministre bruxelloise de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck; Marc Tarabella, le ministre de la Jeunesse; le ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique, Philippe Courard et le ministre wallon de l'Agriculture, du Tourisme et de l'Environnement, Benoît Lutgen. Ceux-ci ont pu constater les projets extraordinaires que réalisent ces animateurs bénévoles.

DU NEUF DANS LE PARCOURS DE FORMATION GCB !

Lors de l'AG du 9 mars 2008, les Cadres du Mouvement ont voté un changement de parcours de formation. Ce nouveau parcours a pour but de répondre aux réalités des animateurs (période de formation trop longue), aux remarques des CUs, des formateurs et des coordinateurs. Avant d'être voté en AG, il a été réfléchi, discuté, modifié dans divers lieux : en Equipe Nationale Formation, au Conseil Fédéral, au Collège des Coordinateurs... Les principales transformations concernent la durée des modules et les méthodes de formation en fonction du public. Le nouveau parcours comprend 4 modules théoriques (1X 4 jours, 2X5 jours et 1X 2 jours) et 1 ou 2 stage/s pratique/s. Nous espérons qu'il rencontrera un franc succès auprès de nos animateurs !

ACMJ MET LES FOULARDS À L'ÉCRAN !

Il a plu durant l'été dans notre Belgique ? Qu'à cela ne tienne ! ACMJ a pris l'air dans les camps GCB durant tout le mois de juillet ! A Bullange, Bomal, Seloignes et autres lieux reculés dans nos Ardennes belges, le cinéma s'est installé dans les locaux et sous les tentes des Nutons (5-7 ans), Lutins (8-12 ans) et Aventures (12-15 ans) du mouvement GCB pour des animations Vidéo hors du commun !

A la fois réalisateur, caméraman, acteurs ... les jeunes se sont prêtés au jeu des strass et paillettes et ont appris tout en s'amusant comment s'opère la mise en images d'une fiction qui représente leur vie au camp !

Objectif ? Réaliser avec les jeunes un reportage vivant sur leur vie et engagement dans le Mouvement GCB, qui sera projeté lors de leurs Etats Généraux le 07 février 2009.

L'EUROPE DE DEMAIN ? PARTICIPEZ AVEC VOS JEUNES AU ROMAN-PHOTO D'ACMJ !

L'Europe... un concept courant mais parfois encore très flou dans nos têtes. Pourtant les élections européennes s'approchent à grands pas ! Que peuvent-elles changer dans notre quotidien ? Comment les jeunes perçoivent-ils leur rôle de **citoyen d'Europe** ?

Afin de permettre à des jeunes de s'exprimer sur le sujet, **Action Ciné Médias Jeunes** propose la mise en place d'**ateliers créatifs** utilisant un outil original : **le roman-photo**.

Autrement dit : formuler son avis, ses idées et ses questions en associant photos du quotidien des jeunes avec textes en phylactères !

Concrètement ...

- Ces ateliers s'adressent prioritairement à **des jeunes entre 15 et 20 ans**.
- Nous souhaitons construire ceux-ci en **partenariat** privilégié avec des structures en lien direct avec la réalité des jeunes participants : Maisons de Jeunes, Maisons de Quartier, AMO, Organisations de Jeunesse...
- Les créations concrétisées en ateliers se verront ensuite **imprimées** (version livret), et exposées au sein même de la structure partenaire (posters).
- Les romans-photos seront également mis en ligne, afin qu'un **dialogue** sur les thématiques abordées puisse se poursuivre grâce à Internet.

Pour plus d'informations ...

Si ce projet vous interpelle, que vous souhaitez le mettre sur pied au sein de votre structure ou obtenir quelques précisions, n'hésitez pas à contacter ACMJ ! (info@acmj.be ou 0476/84.94.56)

Projet mené grâce au soutien du Bureau International Jeunesse.

LE J&S INFO CHANGE DE PEAU

Le temps est venu pour la revue phare de Jeunesse & Santé d'en retrouver une nouvelle (de jeunesse... et de santé aussi d'ailleurs). Les changements ne seront pas qu'extérieurs mais aussi intérieurs. En voici un petit aperçu...

Le J&S info, c'est quoi ?

C'est LE trimestriel de Jeunesse & Santé, c'est **LA** revue que reçoivent **TOUS** les animateurs de J&S. L'objectif principal du J&S info est de garder le contact, de rendre compte de ce qui se passe à J&S dans toutes les régionales. Bref, le J&S info est là pour faire du lien entre tous les animateurs de J&S.

Qu'est-ce qui change ?

Durant l'été 2007, environs 200 animateurs ont répondu à une grande enquête sur le J&S info. Parmi les conclusions de l'enquête, il est ressorti que les attentes envers la revue sont de recevoir des informations sur la vie des régions, d'avoir un soutien pratique et concret pour l'animation et enfin d'y trouver un éclairage sur des sujets d'actualité. Le " nouveau " J&S info a évidemment été conçu en grande partie sur base des conclusions de cette enquête.

Tout d'abord, on abordera les Actus J&S sous forme d'échos d'événements qui se sont passés, de présentations d'activités à venir, mais aussi avec un agenda reprenant toutes les activités régionales du trimestre.

Pour toujours bien se comprendre entre J&Siens, il y aura une rubrique sur le vocabulaire J&Sien, les mots qu'on utilise à J&S et qu'on ne comprend pas ailleurs.

Chaque trimestre, nous irons à la rencontre de quelqu'un qui vit ou qui s'est impliqué à J&S. C'est " L'interview J'y suis J&S ". Une façon sympa de connaître les personnalité du mouvement.

A J&S on fait de l'animation, c'est évident ! Mais tout animateur que nous sommes, nous sommes aussi citoyen. Voilà pourquoi on y trouvera le décodage d'un sujet d'actualité ainsi que la présentation d'un acteur clé de la situation. Quelques lignes pour comprendre le monde qui nous entoure.

Ensuite, place à l'animation proprement dite. Chaque trimestre, un " sujet " d'animation sera traité en quatre pages. L'une sera consacrée à la théorie et à se poser les bonnes questions sur le sujet. Deux pages présenteront des animations en tant que telles. A découvrir, à adapter, à reprendre, à faire vivre... Et puis une autre page pour aller plus loin avec des idées de variantes, d'outils, de sites, d'ouvrages en lien avec le thème d'animation.

Enfin, une page sera réservée aux différentes dimensions du mouvement (Santé, Formation, AniJHan, Vacances). Ainsi on pourra savoir ce qu'il s'y fait, quels sont les projets en cours et être au courant des dernières tendances du moment.

Rendez-vous au quatrième trimestre de cette année pour découvrir le " nouveau " J&S info !

François Galand

MONSEIGNEUR GAILLOT AU PATRO

La formation d'animateur au Patro est un espace privilégié pour développer des idées d'animation inédites, apprendre de nouvelles techniques, découvrir et échanger des outils d'animation. De plus, c'est un moment de rencontre avec d'autres patronnés, d'autres réalités.

C'est dans ce cadre que de jeunes animateurs patro ont consacré quelques jours de leurs vacances pour se former et ainsi, offrir chaque semaine une animation de qualité à des milliers de patronnés.

Le Patro, mouvement de jeunesse reconnu par la Communauté française, défend des valeurs et un projet pédagogique d'éducation par l'action. Au quotidien, le Patro vise à aider les jeunes à devenir des CRACS, des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Les **formations fédérales** de cette fin d'été ont eu lieu à l'Institut agricole de **Gembloux** (rue Verlaine, 5) du 23 au 26 août. Elles ont proposé aux jeunes animateurs différents apprentissages qui leur permettront de devenir des animateurs responsables et compétents.

Dans une démarche d'innovation et de découverte, le Patro a souhaité également permettre aux jeunes de rencontrer des personnalités de référence qui leur apportaient un message d'ouverture. Ainsi nous avons eu le plaisir d'accueillir **Monseigneur Jacques Gaillot**, le **dimanche 24 août**.

Monseigneur Gaillot était invité à s'exprimer sur le thème " Comment aider les jeunes à ne pas avoir peur de devenir eux-mêmes et à être des citoyens de demain ? ".

Une réflexion constructive pour des animateurs ambitieux.

Contact : **Marc Truyens**, aumônier fédéral des Patros, au **0474/32.92.04**

" CITOYEN-NE UN JOUR... " : UNE CAMPAGNE SUR LA PARTICIPATION

La campagne " Citoyen-ne un jour... " est portée par cinq organisations de jeunesse (la CNAPD, JEC, les Jeunes CSC, Ecoloj et Réso-J) désireuses de stimuler et de valoriser la participation citoyenne sous ses différentes formes, que ce soit dans le cadre électoral formel, ou à travers des engagements plus informels et quotidiens : dans une association, au niveau local, sur le lieu de travail, à l'école, etc.

Il s'agit donc simultanément de rappeler l'importance du vote, qui ne devrait certainement pas être considéré comme un geste inutile et/ou anodin, et d'insister sur le fait que le vote en lui-même ne constitue qu'un aspect parmi d'autres de la participation citoyenne, qui peut prendre d'autres formes qui sont tout aussi indispensables dans une société se voulant démocratique. Être citoyen-ne un jour (plus précisément le dimanche matin) au moment des échéances électorales, ne suffit donc pas, car c'est tous les jours que l'on peut agir et adopter une démarche citoyenne.

Concrètement, trois grandes étapes rythmeront la campagne dans les prochains mois. Tout d'abord, afin de connaître les perceptions des jeunes sur la participation citoyenne, une grande enquête par questionnaire a été lancée dans toute la Communauté française, en vue de poser aux jeunes âgés de 16 à 30 ans des questions sur quelques unes des dimensions cruciales de la démocratie et de la citoyenneté, dont le vote, le travail des élus et les réponses à donner aux partis d'extrême droite. Le questionnaire peut être rempli en ligne, sur le site Internet de la CNAPD (<http://www.cnapd.be>), jusqu'au 30 septembre.

Ensuite, une grande journée sur la participation sera organisée à Namur, le 5 novembre. Le principal objectif de la journée sera de donner aux jeunes présents des pistes d'engagement, grâce à des ateliers présentant différentes manières d'agir volontairement en tant que citoyen-ne. La journée permettra aussi de révéler les résultats de l'enquête par questionnaire, et de demander à des représentants des principaux partis politiques démocratiques d'y réagir et de répondre à toutes les questions des participants.

Enfin, la campagne se poursuivra avec un travail de sensibilisation, via la production d'un outil pédagogique qui profitera de la richesse des étapes précédentes pour aborder différentes facettes de la participation citoyenne.

“ La question à se poser n'est pas de quoi manquons-nous ?, mais de quoi avons-nous besoin ? ”

RICHARD MASSON, RESPONSABLE PERMANENT DE LA JOC À VERVIERS

Parlant de Foruminvest, il souligne que Verviers a besoin d'échoppes et de tenanciers humains et pas d'une société incitant à la consommation. La rivière, dit-il aussi, est une richesse, aménageons ses abords pour permettre rencontres et échanges d'idées. ("Le Jour" 15/7).

LE JOUR/LE COURRIER 16/07/08

La JOC de Verviers fait connaître sa position par rapport au projet de complexe commercial de Foruminvest en bord de Vesdre.

Responsable permanent de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) de Verviers, Richard Masson (avec l'accord du président François Govaerts) a écrit à la Ville de Verviers dans le cadre de l'enquête publique pour le projet de complexe commercial du groupe Foruminvest. Voici les principaux extraits de sa prise de position.

« On dit souvent que la jeunesse (entendez par là les jeunes) est l'avenir de la société. Je me demande en quoi ce projet est utile et en quoi il correspond à un besoin des jeunes. En tant que permanent JOC, je me dois d'être le porte-parole d'une partie de la jeunesse actuelle. Les jeunes sont en train de prendre conscience de ce phénomène néfaste qu'est la société de consommation. Tous les spécialistes s'accordent sur ce point. Maintenant, pour être, il faut consommer (et pourtant il existe d'autres façons de vivre...), nous sommes jeunes et de par cet état de fait, nous ne sommes pas bien riches, nous n'avons pas de quoi aller au cinéma chaque semaine, nous n'avons pas de quoi nous acheter des vêtements de marques tous les jours, nous n'avons pas de quoi consommer à outrance comme nous risquons d'être invités à le faire le jour où ce centre commercial sera construit. Les politiciens sont en train de construire quelque chose qui va fouetter un malaise immense au sein de



La JOC s'interroge aussi sur la qualité des emplois censés être créés en bord de Vesdre.

« Avons-nous besoin, à Verviers, d'un Media Markt, d'un Jennyfer, d'un Zara ? »

la population jeune de la ville.

Certes, Verviers ne dispose pas d'un Media Markt, comme ne l'a signalé son dénommé Freddy, ni d'un Jennyfer, ni d'un Zara. On manque effectivement de ces grandes enseignes, mais je pense que la question à se poser n'est pas "de quoi manquons-nous ?", mais plutôt "de quoi avons-nous besoin?"...

Avons-nous besoin d'un Media Markt alors qu'il y en a un à Herstal et un autre dans les galeries Saint Lambert ? Avons-nous besoin d'un Jennyfer ? Avons-nous besoin d'un

Zara ? S'il fallait faire venir sur Verviers tout ce qui manque alors, il va falloir construire une tour Eiffel, un barrage, un Hilton, un aéroport, un port, une tour de Pise, un observatoire, un point de lancement de fusée et j'en passe...

« Ce dont nous avons réellement besoin, ce que nous allons chercher dans des endroits comme Liège, Maastricht ou autres, c'est avant tout un climat serein, des endroits pour se promener, pour se reposer, des rues piétonnes, des parcs aménagés. Ce que nous cherchons également, ce sont des petites échoppes sympas avec des tenanciers amicaux et humains qui nous reconnaissent et nous saluent quand on arrive et qui volent en nous des amis et pas des portefeuilles. »

« Nous cherchons aussi un accès à la culture alternative, des salles de spectacles, des cinémas comme le Parc, le Churchill, des endroits comme La Zone, la Soundstation. Nous cherchons des endroits où nous

pouvons nous réunir, discuter autour d'un verre, nous cherchons des prix modiques et des ambiances accueillantes. Il suffit de sortir de Belgique pour s'en rendre compte, d'autres pays européens l'ont compris, la rivière est une richesse pour une ville, utilisons la à bon escient, aménageons ses abords pour permettre la rencontre, les animations, les commerces ambulants, les promenades et les échanges d'idées qui naîtront inévitablement... »

« Apparemment tout ce que Foruminvest propose (et donc ce que Claude, Muriel, Freddy et Catherine demandent) ne correspond qu'à la partie du manque, de l'inutile. Tout ce qui est demandé, attendu et nécessaire par et pour les citoyens n'est absolument pas pris en considération. Nous sommes pour une redynamisation de Verviers, mais pas dans les conditions proposées actuellement. »

Redynamisation de Spintay ?

« Oui, mais les locataires de Spintay auront-ils les moyens de louer les appartements rénovés au prix de 600-700 € par mois ? Je ne pense pas. Ce qui risque d'arriver (et c'est probablement ce qu'ils désirent), c'est que seuls des "gens biens", des "gens fortunés", des "gens corrects" viendront dans ces appartements, et là, oui, on pourra dire que Foruminvest rend à Spintay un visage dynamique et riche... Est-ce là ce que nous appelons une redynamisation ? Exproprier les pauvres pour loger les riches ? Catherine le dit elle-même, ce projet à l'ambition de créer une mixité sociale, ce qui semble louable.

Je dis "semble louable", car je vois bien le genre : d'un côté des appartements insalubres avec des familles sans trop de moyens, qui ont des fins de mois difficiles, et de l'autre des appartements haut-standing. » ■

Monsieur Camp, un outil pour bien « scouter »

Romain Geuzaine, d'Arbrefontaine, est un Monsieur Camp à Lierneux. Un relais pour les mouvements de jeunesse en camp.

● Olivier LAMBERT

Romain Geuzaine, depuis début juillet, vous avez été engagé par la commune de Lierneux comme Monsieur Camp. Quelle est votre mission ?

Globalement, mon rôle est d'assurer un relais de communication entre les mouvements de jeunesse en camp dans la région, les autorités communales, les propriétaires des terrains loués et les riverains. Sur Lierneux, cet été, pas moins de 56 camps sont annoncés au calendrier.

Mon travail revêt plusieurs aspects. Dès qu'une troupe arrive en séjour, je m'assure que ses responsables connaissent la charte des mouvements de jeunesse et je dois les inviter à signer la charte de participation active au tri des déchets et au respect de l'environnement.

Vous êtes en quelque sorte un inspecteur de bonne conduite ?

Mon rôle n'est pas répressif. Je suis d'abord un médiateur



Romain Geuzaine est étudiant. Son job de vacances : médiateur pour les camps scouts à Lierneux

qui sensibilise et qui informe les responsables de camps des devoirs que la commune leur demande de respecter durant leur séjour. Par exemple, je veille à ce qu'ils respectent leurs lieux de vie, notamment s'ils sont en camps dans des orées de bois ou des champs. Je suis enfin attentif à ce que leur camp ne perturbe pas les riverains.

Vous avez donc aussi un rôle social ?

Oui. Dans certains cas de figure, en cas de problème, je suis là pour rétablir une bonne communication entre les parties concernées.

Et si le courant ne passe pas ?

Je fais un rapport des problèmes constatés que je transmets à la commune. Celle-ci décide ou non de faire intervenir la police mais on essaie de ne pas en arriver là.

Comment organisez-vous votre travail ?

J'ai d'abord effectué un travail administratif : un relevé de tous les camps en préparation à Lierneux et un *routing* de visite sur le terrain. Pour chaque camp, j'essaie de passer à trois reprises : au début, en plein séjour et avant la fin.

Au premier contact, je veille à ce que les responsables disposent d'un pack de tri des déchets. Je vais même jusqu'à les inviter à aménager un endroit

balisé pour récolter tous les déchets. Je leur transmets aussi les adresses des médecins de la commune, les infos sur les rôles de garde, etc.

Comment les responsables de camps perçoivent-ils votre présence ?

Ils sont satisfaits de voir qu'un relais est attentif à leurs besoins ou leurs questions. Je suis un outil en plus dans le bon déroulement de leur séjour.

Vous avez déjà visité quelques camps depuis début juillet ?

Quatorze sites visités. Cette semaine-ci est bien chargée car il y a beaucoup de départs et de nouvelles arrivées. Il faut donc bien veiller aux contacts engagés entre les bailleurs de propriétés et les mouvements de jeunesse.

Des problèmes constatés jusqu'à présent ?

Juste un léger conflit à régler entre des riverains et un camp néerlandophone suite à des dégradations apportées dans un champ mais il s'est avéré que le problème est dû à un manque d'information sur la surface des terrains prêtés.

Votre bilan à ce stade ?

C'est une bonne initiative. Une bonne expérience pour moi et une excellente opportunité de pratiquer en direct mon néerlandais ■

La mort dans un camp de vacances en France d'une fillette (tuée par la chute d'un arbre par temps d'orage) repose la question de la sécurité des jeunes quand ils campent et se promènent l'été. Plutôt que de pointer les cas tragiques, mettons en lumière les milliers de camps qui se terminent bien, avec des jeunes enthousiasmés par ce qu'ils ont découvert. C'est le cas aux Guides catholiques de Belgique, dont nous avons interviewé la présidente fédérale, Gaétane Couvent.

Comment un camp se prépare-t-il en matière de sécurité ?

Plusieurs mois avant l'été, le staff remplit un dossier de préparation de camp. Il y décrit le fil conducteur de ce temps avec les jeunes, pour les jeunes, les activités qui vont être menées dans ce cadre, les objectifs pédagogiques, etc. Par exemple, si le staff prévoit un jeu adapté à l'âge des lutins, il décrit ce que l'enfant peut apprendre en le faisant. Il nous semble important de réfléchir à l'avance à ce qu'on fera d'un camp. Ce dossier préparé par le staff est ensuite discuté aussi bien avec le chef d'unité qu'avec le cadre de région. Deux occasions de prendre du recul par rapport à ce qu'on prévoit de proposer aux enfants. Ce dossier est une vraie chance de s'engager ensemble sur un contrat, et aussi de responsabiliser le staff sur les objectifs qu'ils se sont fixés.

N'est-ce pas imposer une certaine pression sur les épaules des jeunes chargés d'encadrer les camps ?

En matière de sécurité et d'hygiène pour le bon déroulement, nous attendons effectivement que le membre du staff suive une formation. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé. On ne peut qu'admirer l'engagement bénévole de ces jeunes qui mettent chacun et chacune 600 heures par an pour préparer un camp, l'encadrer et faire son bilan. Si on rapporte cela aux 8500 chefs mobilisés pour les



Guides Catholiques de Belgique

camps de cet été, nous arrivons à l'équivalent de 5500 emplois à temps plein pour toute la Communauté française !

Concrètement, comment gérez-vous les aléas météo et climatiques lors du déroulement d'un camp ?

Il y a d'abord ce que l'on peut prévoir. Par exemple le staff d'un camp pour les petits lutins (7-11 ans) doit envisager le cas où il pleuvrait tous les jours, donc penser aux activités à l'intérieur qui seraient possibles en cas de repli. À l'inverse, les conditions météo peuvent inciter les animateurs du camp à se tourner vers l'extérieur, c'est-à-dire le voisinage des tentes. Cet été, par exemple, des guides sont venues donner un coup de main à l'armée quand la région de Liège a été inondée. Dans ce cas précis, elles ont répondu à l'un de nos

objectifs : être ouverts à ce qui se passe dans notre environnement.

Enfin, il y a les situations par nature imprévisibles : si on décroche un enfant potentiellement battu, quand il y a une catastrophe naturelle ou humaine, etc. Dans ces cas, nous avons mis en place une cellule de crise joignable 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. En appelant le 0498/94.22.02, le chef de camp ou les familles peuvent obtenir une aide immédiate et être relayés vers les personnes compétentes : médecin, psychologue, avocat, spécialiste des rapatriements d'avion... Tous les numéros d'urgence sont de toute façon repris sur une petite carte qui ne quitte pas la poche des membres du staff.

Comment ces précautions s'inscrivent-elles dans l'esprit des guides catholiques de Belgique ?

Notre mouvement a pour ambition de former des CRACS, des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires. Nous essayons de permettre aux jeunes d'assumer des responsabilités selon leurs âges, et ils évaluent eux-mêmes leurs actions. Prenons un exemple en matière culinaire : l'année dernière, nous avons placé plusieurs camps sous le thème "bouger manger" : l'enjeu consistait à retrouver le goût des aliments. Les enfants ne connaissent pas le goût des fruits, ils ont appris à le découvrir, à les apprécier. Certains camps s'occupaient de fabriquer du pain, d'autres ont choisi de cuisiner la soupe eux-mêmes. Tous ont eu le souci de la qualité diététique des repas. Par le jeu, enfants et jeunes ont pris la responsabilité des menus. Ils en sont revenus changés à la maison : "Maman, j'aime les carottes!"

— Anne-Françoise de BEAUDRAP

Les instructions de Lord Baden-Powell

- "Parlez-moi de l'homme qui a été élevé au milieu des grandes choses de la nature. Il y apprend la vérité."
- "Le premier pas qui conduit au bonheur est de faire de soi un être sain et fort alors qu'on est encore un garçon afin de se rendre utile quand on devient un homme."
- "Donner des responsabilités, c'est la clef du succès, surtout avec les plus turbulents et les plus difficiles."
- "La question n'est pas "qu'est ce que je peux avoir?" mais "qu'est ce que je peux donner dans la vie?"
- "Rester immobile ne sert à rien. Il faut choisir entre

- progresser et régresser. Allons donc de l'avant et le sourire aux lèvres."
- "Vous devez toujours essayer de compter sur vous-même et non pas sur ce que les autres peuvent faire pour vous."
- "Les enfants sont capables de porter de bien plus grandes responsabilités qu'on ne le pense communément pourvu qu'on ose les prendre par le sentiment de l'honneur et rien n'est plus aisé alors que de les passionner pour leur propre formation."
- "Essayez de laisser le monde un peu meilleur qu'il ne l'était quand vous y êtes venu."

Le travail des étudiants est une matière complexe où le bien côtoie souvent le pire. Dans certains secteurs (le commerce en particulier), la concurrence entre les étudiants et les autres travailleurs est parfois rude. Il est grand temps d'adopter des règles claires et bénéfiques pour tous.



© Belpress

Tous les étés, environ 300.000 étudiants travaillent en Belgique. Ce chiffre est stable depuis plusieurs années, même s'il a légèrement diminué en 2007. En 2005, de nouvelles réductions de cotisations sociales ont été prévues pour les jeunes qui travaillent durant l'année scolaire. Depuis lors, le nombre d'étudiants qui travaillent pendant cette période a doublé entre 2006 et 2007 (141.000 pour le 2^e trimestre 2007, source ONSSI). Ces chiffres nous montrent que le travail étudiant n'est plus un système marginal mais plutôt un phénomène qui interagit avec les évolutions du monde du travail en général.

Tout d'abord, le marché est saturé. Il n'existe pas de chiffres sur les «étudiants demandeurs d'emploi» mais, via le site internet «www.jobetudiant.be» des Jeunes CSC, on peut constater que, chaque année, le nombre d'étudiants qui cherchent un job augmente, qu'ils entament ces recherches de plus en plus jeunes, et qu'il s'agit de plus en plus d'une nécessité pour renforcer le budget familial.

Ensuite, le travail étudiant est le domaine dans lequel le phénomène de déqualification est le plus important. Dans l'enquête réalisée par les Jeunes CSC en collabora-

tion avec la FTU, on remarque que ce type de boulot est davantage accessible aux plus diplômés, alors que, dans le circuit traditionnel, les postes équivalents sont souvent occupés par du personnel peu qualifié. Plusieurs facteurs expliquent cette situation:

- leurs études sont plus longues: ils gardent le «statut» d'étudiant plus longtemps;
- leurs horaires de cours sont plus souples que dans les autres niveaux d'enseignement, ce qui fait d'eux une main-d'œuvre plus flexible;
- leur CV est plus attrayant.

Troisièmement, le coût salarial des étudiants est particulièrement bas. De ce fait, des employeurs préfèrent engager des étudiants plutôt que d'engager des demandeurs d'emploi, ou engagent des travailleurs en CDD jusque juin, engagent des étudiants pendant les vacances d'été et reprennent des étudiants en septembre.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, qui dit coût salarial faible, ne dit pas forcément salaire élevé pour les étudiants! En effet, pour les étudiants qui travaillent minimum un mois, il est plus intéressant de travailler avec un contrat classique ouvrier ou employé qu'avec un contrat étudiant!

Voici un exemple. Un étudiant de 19 ans travaille comme employé, un mois temps plein pendant les vacances d'été (3^e trimestre). Son salaire brut est de 1.500 euros. Dans le calcul, nous considérons que l'étudiant ne paie pas de précompte professionnel (revenus intérieurs au minimum imposable, soit 7.580 euros bruts/an). S'il est déduit par l'employeur, il sera ensuite remboursé par le fisc.

- Calcul avec cotisation de 2,5% (travailleur étudiant, vacances d'été): $1.500 - 37,5 = 1.462,50$ euros nets
- Calcul avec cotisation de 4,5% (travailleur étudiant, année scolaire): $1.500 - 67,5 = 1.432,50$ euros nets
- Calcul avec cotisation de 13,07% (travailleur sous contrat classique): $1.500 - 196,05$ (13,07%) + $104,02$ (bonus à l'emploi - bas salaire) = $1.407,97$ + pécule de sortie ($1.500 \times 15,34\% - 13,07\%$) = $200,03$ euros. Total: 1.608 euros nets (au lieu de $1.462,50$ ou $1.432,50!$)

Le travail des étudiants est à l'agenda du gouvernement. Les Jeunes CSC et la CSC seront attentifs à ce que le système proposé soit simple, clair et intéressant pour tout le monde.

● Claire Delobel

A l'invitation des Jeunes CSC, Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Economie et de l'Emploi en Région wallonne, est venu répondre aux interpellations d'une cinquantaine de militants en proie à une foule de questions.



Dialogue constructif entre les Jeunes CSC et Jean-Claude Marcourt. Le ministre wallon de l'Economie et de l'Emploi reste persuadé que les patrons devraient faire plus d'efforts.

Le taux de chômage des jeunes wallons et bruxellois est l'un des plus élevés d'Europe. Le gouvernement a pris une série de mesures (Job Tonic, APE, Jeunes, PFI...) pour tenter d'enrayer le phénomène. Après un an, les Jeunes CSC constatent que de nombreuses améliorations doivent être apportées au système et qu'il ne s'agit pas d'un problème de manque de motivation des jeunes, contrairement à ce qu'on entend souvent.

Pour sensibiliser le pouvoir politique, rien de tel qu'un dialogue constructif. Cette rencontre, organisée à Liège le 21 juin, a permis de mieux cerner dans quelle voie le ministre compte s'engager et de relever des points sur lesquels les Jeunes CSC comptent bien être vigilants.

Le parcours de Marcourt

En introduction au débat, le ministre a raconté comment son parcours s'est déroulé et comment il a opéré ses choix professionnels. Des jeunes ont à leur tour fait part de leur propre expérience (un demandeur d'emploi de longue durée, un universitaire en interim depuis 4 ans et une diplômée qui passe d'un plan d'embauche à un autre). Même si le par-

cours de l'un semble linéaire et celui des autres plus chaotique, chaque expérience individuelle est faite de succès, de déceptions, de bifurcations... et de chance.

Pour que la part de chance soit la plus limitée possible, les Jeunes CSC ont insisté sur l'importance de la cohérence des actions menées par les professionnels de l'insertion, et la nécessité pour chaque jeune de bénéficier d'un plan de formation personnalisé sur le court, moyen et long terme. Ils ont ainsi évoqué le plan Job Tonic, mis en place en vue de permettre aux jeunes de s'insérer plus rapidement sur le marché du travail grâce à un accompagnement adapté.

Dans la pratique, les Jeunes CSC constatent que le niveau de maturité que le taux d'absentéisme aux séances collectives est relativement élevé, que la multiplicité des démarches et des intervenants crée la confusion, que la méfiance vis à vis des institutions engendre la démission... Mais au lieu de remettre en cause le «produit» et la «méthode», on condamne le «client», on l'expose au ministre, faisant allusion aux «bons» auxquelles s'exposent les jeunes.

Le ministre se dit en faveur d'un système dans lequel il n'y a pas de mécanisme de contrôle immédiat, mais pas de laxisme ni de laisser-aller non plus. Il reconnaît le problème de langage administratif des courriers adressés aux jeunes et invite tous les partenaires concernés à réfléchir comment mieux s'adresser aux jeunes.

Plus d'efforts des patrons

Les Jeunes CSC ont également abordé la question des plans d'embauche qui donnent lieu pour les patrons à des dizaines de milliers de coûts salariaux. Les abus existent, ont dit les Jeunes CSC, évoquant les tournois de personnel Activa, PTP... «Ne serait pas plus judicieux que les PFI abolis soient de manière systématique à des CDI? Le jeune qui est embauché dans le cadre d'un contrat PFI n'a-t-il pas le droit de cotiser pour ses vacances, sa pension, d'avoir les mêmes avantages que les autres travailleurs de l'entreprise?», ont-ils demandé au ministre qui reste partisan de ces plans d'embauche mais qui reconnaît que les patrons devraient faire plus d'efforts. ●



Les étudiants, des travailleurs comme les autres?

«*Bosser comme étudiant, c'est un bon moyen de se faire beaucoup d'argent en seulement quelques semaines*», entend-on souvent dire. Ce type de job est aussi cité en exemple comme facteur d'insertion professionnelle des jeunes. Mais, dans certains secteurs (le commerce en particulier), la concurrence entre les étudiants et les autres travailleurs est parfois rude. Il est donc grand temps d'envisager cette réalité telle qu'elle est vraiment et d'adopter des règles claires et bénéfiques pour tous.

Tous les étés, environ 300.000 étudiants travaillent en Belgique. Ce chiffre est stable depuis plusieurs années même s'il a légèrement diminué en 2007. En 2005, de nouvelles réductions de cotisations sociales ont été prévues pour les jeunes qui travaillent durant l'année scolaire. Depuis lors, le nombre d'étudiants qui travaillent pendant cette période a doublé entre 2006 et 2007¹. Ces chiffres nous montrent que le travail étudiant n'est plus un système marginal mais plutôt un phénomène qui interagit avec les évolutions du monde du travail en général.

Des jobs peu qualifiés

Tout d'abord le marché est saturé. Il n'existe pas de chiffres sur les «étudiants demandeurs d'emploi» mais,

via le site Internet des Jeunes CSC – www.jobetudiant.be² –, on constate que, chaque année, le nombre d'étudiants qui cherchent un job augmente, qu'ils entament ces recherches de plus en plus jeunes et qu'il s'agit de plus en plus d'une nécessité pour renforcer le budget familial.

Ensuite, le travail étudiant est le domaine dans lequel le phénomène de déqualification est le plus important. Dans l'enquête réalisée par les Jeunes CSC en collaboration avec la FTU³, on remarque que ce type de boulot est davantage accessible aux plus diplômés alors que, dans le circuit traditionnel, les postes équivalents sont souvent occupés par du personnel peu qualifié. Plusieurs facteurs expliquent cette situation: leurs études sont plus longues: ils gardent le «statut» d'étudiant plus longtemps. Leurs horaires de cours sont plus souples que dans les autres niveaux d'enseignement, ce qui fait d'eux une main-d'œuvre plus flexible. Leur CV est plus attrayant.

Concurrence déloyale?

Troisièmement, le coût salarial des étudiants est particulièrement bas. De ce fait, des employeurs préfèrent engager des étudiants plutôt que des demandeurs d'emploi. Certains engagent des travailleurs en CDD jusqu'en juin et prennent des étudiants pendant les vacances d'été et en septembre.

Les situations sont multiples et créent des phénomènes de concurrence entre les étudiants et les autres travailleurs. Or, il s'agit davantage d'un problème de marché du travail (plus de demandes de travail que d'offres d'emploi) qu'un problème de priorité d'un public par rapport à un autre.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, qui dit coût salarial faible, ne dit pas forcément salaire élevé pour les étudiants! En effet, pour les étudiants qui travaillent minimum un mois, les calculs montrent qu'il est plus intéressant de travailler avec un contrat classique ouvrier ou employé qu'avec un contrat étudiant! Le travail des étudiants est à l'agenda du gouvernement. Les Jeunes CSC et la CSC seront attentifs à ce que le système proposé soit simple, clair et intéressant pour tout le monde. Les étudiants sont de plus en plus nombreux et passent de plus en plus de temps au travail. Ils doivent être considérés comme des travailleurs à part entière, pouvoir participer à la sécurité sociale en vue d'acquiescer des droits sociaux!

| Claire Delobel |

¹ 141.000 pour le 1^{er} trimestre 2007! Source: ONSS.
² 30.000 visites et 500 demandes par mois.
³ Les jeunes, l'emploi et le travail, FTU – Jeunes CSC – Patrick Vendromin - 2007.

Du 17 au 20 juillet, les Jeunes CSC seront présents à Dour pour faire connaître le syndicat et soutenir la campagne JO Propres.



Le festival de musique de Dour fêtera sa 20^{ème} édition cette année. L'an dernier, il a battu des records d'affluence en accueillant quelque 144.000 amateurs de rock, d'électro, de métal et de styles divers, dont beaucoup de jeunes de 15 à 25 ans. Pour la cinquième année consécutive, les Jeunes CSC installeront leur stand «island cooking» dans le camping du festival. *«Nous venons à la rencontre des jeunes et, ici à Dour, de manière générale, ils sont plus conscientisés aux problèmes de notre société»*, explique Claire Delobel, responsable nationale des Jeunes CSC.

Sous la tente, et conformément à la tradition, les jeunes militants proposeront un service «barbecue- micro-ondes» aux festivaliers. Cette «offre de service» leur permet de discuter avec les festivaliers de leurs préoccupations mais aussi du syndicat, du travail étudiant... Être présent sur un festival est l'occasion de montrer le syndicat sous un autre jour, mais c'est aussi une aventure humaine. Elle mobilise une septantaine de militants et permanents et nécessite un esprit d'équipe à toute épreuve (météo, affluence, bruit, manque de sommeil...).

L'année dernière, les Jeunes CSC avaient profité de leur présence à Dour pour appuyer une campagne contre le racisme. Des «tattoos» invitaient les jeunes à proclamer leur appartenance au même «code barre humain», quelle que soit leur couleur de peau.

Cette année, ils diffuseront le message de la campagne «JO propres» qui se bat contre les violations des droits humains en Chine et, en particulier les droits des travailleurs de l'industrie du sport. Les supporters ne doivent en effet pas tout supporter...

Si vous comptez aller au festival de Dour, n'hésitez pas à rendre visite aux Jeunes CSC dans le camping!

Plus d'infos sur www.jopropres.be et www.jeunes-csc.be 

Du 17 au 20 juillet, les Jeunes CSC seront présents à Dour pour faire connaître le syndicat et soutenir la campagne «JO propres». Le festival de musique de Dour fêtera sa 20^e édition cette année. L'an dernier, il a battu des records d'affluence en accueillant quelque 144.000 amateurs de rock, d'électro, de métal et de styles musicaux divers.

Ce festival est réputé pour son ambiance décontractée et son accessibilité au public des 15-25 ans (bien que les prix augmentent chaque année).

Pour la cinquième année consécutive, les Jeunes CSC vont installer leur stand «island cooking» dans le camping du festival. «Nous venons à la rencontre des jeunes et, ici à Dour, de manière générale, ils sont plus conscientisés aux problèmes de notre société», explique Claire Delobel, responsable nationale des Jeunes CSC.

Sous la tente, et conformément à la tradition, les Jeunes CSC proposeront un service «barbecue/micro-ondes» aux festivaliers. Via cette «offre de services», les Jeunes CSC discutent avec les festivaliers de leurs préoccupations mais aussi du syndicat, du travail étudiant... Ce type d'action à Dour est l'occasion de montrer le syndicat sous un autre

jour, mais c'est aussi une aventure humaine qui mobilise une septantaine de militants et permanents et nécessite un esprit d'équipe à toute épreuve (météo, affluence, bruit, manque de sommeil...).

JO propres

L'an passé, les Jeunes CSC avaient profité de leur présence à Dour pour appuyer une campagne contre le racisme en distribuant des «tattoos» au public l'invitant à proclamer son appartenance au même «human bar code» (code-barre humain), quelle que soit la couleur de peau.

Cette année, ils diffuseront le message de la campagne «JO propres» qui se bat contre les violations des droits humains en Chine et, en particulier, les droits des travailleurs de l'industrie du sport. Les supporters ne doivent en effet pas tout supporter...

Si vous comptez aller au festival de Dour, n'hésitez pas à rendre visite aux Jeunes CSC dans le camping! ●

 www.jopropropres.be et www.jeunes-csc.be



Les Jeunes CSC au festival de Dour: une aventure humaine et l'occasion de montrer le syndicat sous un autre jour.

Durant le mois de juillet, la presse a fait état de la proposition de la ministre de l'Emploi, Josella Milquet, de clarifier les réductions de cotisations sociales pour les contrats étudiants ainsi que leur statut en matière d'allocations familiales, de frais de transport... Après 3 années d'attente, une porte a été enfin ouverte à un statut intéressant pour les étudiants. Pour être aussi-tôt informés? Nous en saurons plus à la rentrée.

Stop à la désinformation!

Contrairement aux discours ambients, le travail des étudiants n'est pas limité dans le temps. Ce qui est limité, c'est uniquement l'accès aux réductions de cotisations sociales, intéressantes surtout pour les employeurs! En effet, pour les étudiants qui travaillent un mois minimum, il est plus intéressant de travailler avec un contrat classique (employé ou ouvrier) qu'avec un contrat étudiant à cotisations réduites, et ce, même pendant les vacances d'été!

Le projet Milquet ne limite apparemment pas le travail des étudiants dans le temps. Il permettrait aux étudiants

de bénéficier d'un statut plus proche de celui des autres travailleurs, ce qui leur donne davantage de garanties en termes de revenus et de droits sociaux.

Pour les Jeunes CSC, certaines questions doivent cependant être réglées:

- lier le statut étudiant aux allocations familiales est assez particulier, il faut préciser de manière spécifique les conditions au revenu des études (y'a que celles au niveau de l'âge) puisque le premier «mère» des étudiants est d'étudier. Les conditions de formation et de sécurité sur le lieu de travail doivent être précisées elles aussi puisque l'on sait que les étudiants sont particulièrement exposés aux accidents de travail;
- les étudiants de secondaire et du supérieur doivent être traités également, ceux-ci ayant plus de possibilités de travailler que les autres;
- le statut des étudiants qui terminent leurs études doit être clarifié afin de ne pas pénaliser leur insertion professionnelle future;

- la réglementation fiscale doit être revue: les règles actuelles sont trop complexes et engendrent des discriminations entre les étudiants et entre les étudiants et les apprentis;

- la combinaison avec le statut des étudiants monteurs ou animateurs dans le secteur social, culturel et sportif ainsi que des étudiants saisonniers doit être réglée;

- la question de la discrimination dans les barèmes liés à l'âge doit également être traitée;

- une évaluation du système doit être prévue après une année de fonctionnement avec les partenaires sociaux.

Les Jeunes CSC seront très attentifs aux évolutions du dossier et les espérent que les décisions prises tiendront compte des réalités vécues quotidiennement par les étudiants. @

Contact: Jeunes CSC, Tél.: 02 246 32 19. Tous les renseignements utiles se trouvent sur le site internet

 www.jobetudiant.be

Cela fait maintenant 6 ans que les Jeunes CSC tiennent un stand au cœur même du camping du festival de Dour. Au programme, cuisine et discussion. Les Jeunes CSC démontrent une nouvelle fois qu'on peut être jeune, en vacances et engagés!

Le stand des Jeunes CSC est devenu un incontournable du camping de Dour. Tous les campeurs savent que là-bas, ils trouveront des barbecues et des micro-ondes, le tout autour d'une discussion animée sur l'avenir des jeunes, le syndicat, l'emploi, ou encore, la mondialisation. Placé cette année dans une zone plus calme, le «Cooking Island» des Jeunes CSC a connu un vif succès et a permis d'accueillir et de discuter avec les jeunes dans de meilleures conditions.

À côté d'une action de sensibilisation autour des prochains Jeux olympiques (voir encadré), les Jeunes CSC ont aussi fait la promotion de la campagne Enter, l'affiliation gratuite à la

CSC. Les militants et permanents ont ainsi discuté avec environ un millier d'étudiants ou jeunes demandeurs d'emploi des questions qu'ils se posent par rapport au monde du travail, des services proposés par les Jeunes CSC et la CSC, du rôle des syndicats...

Le dialogue est facilité par le fait que ce sont de jeunes militants qui interpellent les festivaliers. Partir de l'expérience des jeunes militants est la meilleure méthode pour sensibiliser les festivaliers aux avantages concrets que le syndicat peut leur apporter. Évidemment, ces discussions nécessitent du temps, de la patience parfois, mais permettent d'échanger et de mieux connaître les réalités d'un public qui ne prend pas toujours contact avec le syndicat spontanément.

Renforcer les liens

La participation à Dour est aussi un événement important en termes de cohésion de groupe, d'identité syndicale et d'échanges intergénérationnels. Quatre jours de vie commune permettent de créer et de renforcer les liens entre les jeunes militants de régions et de statuts différents (demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, nouveaux, anciens,

etc.), mais aussi avec les permanents. De plus, le vendredi, dix permanents et militants ACV Jongeren ⁽¹⁾ ont rejoint l'équipe des Jeunes CSC. Toute la journée, ces équipes «mixtes» ont sillonné le site et assuré les services au stand «Cooking Island». L'initiative a été très appréciée par les festivaliers: à Dour, il n'y a pas de frontières. Les néerlandophones y viennent en nombre, au même titre que les Français, Anglais, Espagnols et même Norvégiens. Aborder les jeunes et leur répondre dans leur langue maternelle permettait d'emblée de créer un contact plus chaleureux mais aussi de donner l'image d'un syndicat qui s'adapte à son public et qui cherche à entretenir une relation de proximité avec lui. Les activités des Jeunes CSC à Dour ont été organisées avec le soutien des permanents et militants de la CSC Mons-La Louvière. Les échanges entre les Jeunes CSC et les «plus anciens» ont aussi permis de dépasser certains stéréotypes ou à-priori.

● CD et MAF

(1) Équivalent néerlandophone des Jeunes CSC



Le stand des Jeunes CSC est devenu un incontournable du camping de Dour. Barbecues et micro-ondes attirent les festivaliers et des discussions intéressantes et militantes peuvent s'engager. Cette année, la campagne «JO propres» a fait l'objet d'une forte sensibilisation.

Jeunes CSC

À quelques semaines du début des Jeux olympiques, les Jeunes CSC ont mis en évidence la campagne «JO propres». Un succès puisque la pétition a récolté plus de 3.000 signatures en 4 jours !

À l'occasion des JO de Pékin, tous les projecteurs sont braqués sur la Chine. C'est donc une bonne opportunité pour attirer l'attention du grand public mais aussi des marques de sport sur les conditions de travail des Chinois et de tous ceux qui travaillent pour l'industrie du sport. Voilà en quelques mots en quoi consiste la campagne «JO propres», menées par différentes organisations, dont la CSC.

Chaque année, les Jeunes CSC profitent de leur présence à Dour pour mettre en exergue l'un des thèmes sur lesquels ils travaillent. Cette année, ils ont évidemment choisi cette campagne. Les festivaliers qui se rendaient au stand des Jeunes CSC avaient donc la possibilité de signer une pétition en fonction du thème de leur choix, que ce soit le travail des enfants, la discrimination ou les droits de l'homme. Et



la mobilisation a été payante! Il y a quelques semaines, près de 800 personnes ont relayé un mail invitant notamment les marques de sport à prendre part à une table ronde initiée par la campagne «JO propres». Grâce à cette pression, certaines marques sont venues et des résultats ont pu être engrangés. Nike, Adidas, New Balance, Umbro et Speedo se sont engagées à prendre part à un groupe de travail aux côtés de syndicats et d'ONG pour chercher la meilleure façon de promouvoir et de garantir le droit d'association et de négociation collective et pour viser une augmentation des salaires dans ce secteur. D'accord, ce ne sont encore

que des intentions, mais c'est un premier pas. Il faudra suivre le dossier de très près.

Ce groupe planchera sur les moyens prioritaires à mettre en place pour encourager l'organisation des travailleurs en syndicats, les négociations collectives et le dialogue social. Il tentera d'établir une image plus claire du fonctionnement du secteur, y compris les systèmes de production, l'identification des coûts, la productivité, et les informations nécessaires aux négociations contractuelles et au dialogue. Enfin, il abordera aussi les questions liées au contrat d'emploi, aux procédures de fermetures d'entreprises, à la formation des directeurs et des travailleurs. ●

Après une certaine traversée du désert, où cette activité était fortement décriée, on parle de plus en plus du "jeu de rôles grandeur nature" (GN).

De quoi s'agit-il ? Comment peut-on s'y amuser ? La seule façon d'y répondre est de s'y plonger, sans préjugés mais en endossant le point de vue de celui qui y participe.

Je me souviens de ma première fois. Nous étions une petite vingtaine, maquillés en noir, avec des oreilles pointues, les cheveux argentés, des gants noirs pour camoufler nos mains, et de longues toges couvertes d'une écriture sibylline. Nous possédions quelques armes en mousse. Ils étaient plus de septante. Leur équipement, chatoyant, ressemblait à une muraille de métal. Nous nous dressions à un bout du pont levis, eux à l'autre. Et nous devions le tenir.

Quand le mur d'épées s'est abattu sur nous, je dois bien avouer avoir reculé, comme tous mes compagnons du moment. Heureusement qu'une grille bloquait le passage. Elle nous a laissé le temps qu'il fallait pour nous ressaisir, et lancer nos sorts. Eh oui, un elfe noir est une créature munie de pouvoirs magiques. Et à ce moment, j'étais un elfe noir.

Après un quatrain plus ou moins improvisé, nous devions vider une composante de sort dans les airs pour que le sort prenne effet. Les arbitres profitaient alors du noir pour éblouir les joueurs avec une lampe torche, leur annonçant l'effet du sort. "Toi, là ! Boule de Feu ! Tu perds un point de vie et un point d'armure à chaque membre !" "Toi ! Ton arme est brûlante ! Tu la lâches !"

Rapidement, les héros ont reculé. Je me souviens de la satisfaction qui fut la mienne de voir cette masse de joueurs faire en retrait les pas qui annonçaient notre victoire.

Comme tous mes compagnons, j'en ai crié. De victoire, autant que d'amusement.

L'imaginaire comme réalité

La mise en scène, dans le noir, était bien imparfaite, mais le compte y était. Car ainsi vont les jeux de rôles grandeur nature : leur réussite dépend du degré d'implication des participants. Les armes ont beau être faites de mousse et de latex, le combat ne semble pas moins prenant. Les maquillages peuvent être approximatifs, cela n'empêche pas l'homme-serpent de siffler entre ses dents quand il parle, d'égorger à tour de bras avec son arme en latex, et de détester cordialement les hobbits. Certes, nous recherchons le réalisme. J'entends par là tous les trucs et tout l'équipement qui permettent aux participants d'avoir l'immersion la plus complète. Si nous pouvons nous contenter d'équipements simples, nous recherchons en règle générale à "faire vrai", à créer ce même effet qui, au théâtre, fait oublier au spectateur qu'il regarde une troupe d'acteurs sur une scène de bois - mais lui fait voir l'histoire, l'émeut, le fait rire, en un mot, lui fait passer un bon moment.

Le parallèle avec le théâtre est éclairant. Le jeu de rôles, pour pouvoir se déployer, réclame un espace précisément délimité. Les visiteurs non costumés sont des intrus, comme quand un spectateur monte sur scène. Un début et une fin délimitent le jeu de rôles, comme les trois coups et la tombée du rideau informent le public qu'il doit se taire ou applaudir (disparaître ou réapparaître). On sait toujours quand on est dans le jeu ou hors du jeu. En jeu de rôles, on doit couvrir ou cacher le plus possible ce qui relève du monde réel : on ne met pas de baskets, on couvre les interrupteurs, les voitures sont parkées hors de vue. De toute façon, on loue un endroit reculé, de préférence une forteresse médiévale ou à la rigueur un autre lieu qui n'en soit



pas trop éloigné. Les armures et vêtements, particulièrement, font l'objet de grand soin. Il n'est pas rare de voir des joueurs revêtus de cottes de mailles réalistes. Les armures complètes ne pullulent pas mais sont en véritable métal. Un seigneur féodal doit en avoir l'air !

Cette propension au réalisme concerne aussi tout ce qui relève du surnaturel. Les sorts sont matérialisés par une procédure spécifique, demandant incantations, gestuelle et matériaux. Des effets spéciaux apportent leur touche : cela va des simples lampes de poche aux effets pyrotechniques les plus complexes, en passant par toute la gamme des pétards divers. Les costumes des monstres les plus impressionnants n'envient rien à certains costumes de cinéma. Rien n'est trop beau si c'est pour "être dedans". Et le coût d'une telle activité s'en ressent. Certains joueurs peuvent dépenser plusieurs centaines d'euros pour un week-end. Le budget pour une armure complète dépasse allègrement le millier d'euros.

Les jeux de rôle virtuels tentent de s'approcher des jeux de rôles grandeur nature, mais ils n'offrent pas cette liberté absolue dans l'incarnation du personnage, les actions possibles, dans l'interaction avec d'autres joueurs. Plus que la question de l'interface, toujours présente en jeu vidéo mais au-delà de laquelle il est toujours possible de passer, c'est vraiment la question de la liberté qui fait une différence radicale. Car les jeux vidéo comportent toujours d'une façon ou d'une autre, par définition, des listes fermées, là où le jeu de rôles peut se libérer des limites fixées par ses propres règles. Il suffit que les parties prenantes mettent leur accord, et des actions imprévisibles sont toujours possibles. J'ai pu voir des joueurs se sauver de la griffe de brigands grâce à leur morgue : une phrase bien sentie, une bourse de pièce d'or présentée au bon moment, et le tour était joué !

L'imaginaire comme cadre de jeu

Le jeu de rôles grandeur nature (GN) demande de participer d'incarner des personnages et de réussir des objectifs. Autrement dit, ce sont des héros évoluant dans un univers fictionnel, affrontant des dangers et des défis spécifiques à l'univers dans lequel ils sont plongés. Le premier objectif est donc le rôle, l'immersion. Les joueurs y sont alors comédiens, improvisateurs, et aussi utilisateurs de leur imagination et metteurs en scène.

Le second objectif est d'offrir le plaisir du jeu, c'est-à-dire proposer des difficultés à surmonter dans le cadre d'un réseau de règles plus ou moins bien conçues. Les participants sont ainsi joueurs, et mettent en place toutes les stratégies possibles pour parvenir à leurs objectifs. Ils peuvent agir en concurrence ou en alliance, font du commerce, échangent des informations, se battent, etc.

Tous les éléments propres au GN répondent peu ou prou à ces deux objectifs.

Chaque joueur est muni d'une "fiche de personnage" qui reprend tous les éléments des règles de jeu et des objectifs. Elles permettent d'incarner un personnage avec précision (un magicien qui ne peut lancer un sort n'en a pas) et donnent au joueur les moyens de se débrouiller, d'atteindre ses objectifs (un soldat de carrière peut voir une utilisation de sa capacité à assommer son adversaire au lieu de le tuer).

Entre immersion et action ludique

Cette union entre commedia dell'arte et jeu de société offre ainsi des possibilités que l'on ne peut trouver nulle part ailleurs. En termes de jeu, les objectifs et l'univers de référence



statut unique. Rien n'est totalement la possession de quiconque. Outre les objectifs posés par le "monde"¹, tels que de s'échapper d'une ville assiégée, ou de se trouver un boulot pour pouvoir se payer à manger, chacun peut avoir ses propres objectifs. Retrouver son frère disparu, sauver le monde, devenir un grand forgeron... L'imagination est la seule limite. Les situations suivent la même règle, outre certains cadres posés par un scénario. Elles peuvent aussi être totalement surprenantes, et mener à des événements inattendus. Une phrase, un geste (ou un sortilège), et vous vous retrouvez à danser une valse avec un zombie.

C'est donc très logiquement que règles, univers, ambiance et participants peuvent varier énormément. Je vous ai raconté ci-dessus un épisode classique d'un jeu de rôle "médiéval fantastique", avec une centaine de participants et un système de règles favorisant l'aspect ludique. Mais d'autres organisations favorisent plus le combat (par exemple au travers de règles ne permettant que très peu de magie). D'autres univers sont moins classiques (ainsi tel monde post-apocalyptique, où de temps en temps apparaissent des objets technologiques). Le matériel, le lieu, la présence ou non d'un scénario précis, se plient aux objectifs que vous voudrez favoriser. A l'extrême de l'immersion, vous pouvez même rejoindre des compagnies de "reconstitution", qui se battent avec armes et armures réelles. Vous imaginez bien qu'on y porte une attention spécifique à la sécurité : gestuelle spécifique avec entraînements réguliers, délimitation très claire des moments de combats (pas d'attaque par surprise) permettent aux participants de se taper dessus "pour du vrai". Cela se fait au détriment de la liberté du jeu, peut-être, mais la reconstitution pousse le vice de l'immersion très loin. On dort sous tente. Les armes et armures sont historiquement crédibles, voire faites par de vrais forgerons à l'ancienne. Pas question d'avoir des tomates au repas, ni même un petit porto. L'honneur n'est pas sujet à badineries.

Un jeu sur le jeu

Les deux objectifs spécifiques d'immersion et de jeu sont cependant communs à toute la communauté des joueurs de GN. Un jargon commun existe qui permet à ces deux objectifs de coexister. Ainsi, tout ce qui se passe pendant le jeu est *Time-In*. A l'opposé, est *Time-Out* tout ce qui n'en fait pas partie. Quand on doit mettre le jeu en pause quelques temps, parce qu'une difficulté bien réelle vient gêner le jeu, on déclare un *Time-Out*. Au moment

où le jeu reprend, on déclare le *Time-In*. Deux déclarations pareilles ouvrent et ferment la partie.

L'immersion réclame à la fois rigueur et tolérance. Rigueur des cadrages, dans l'effort pour fournir le plus de réalisme possible. Tolérance parce que ce n'est jamais totalement possible, et que le cadre du jeu l'interdit. Le jeu, de son côté, réclame les mêmes qualités. Les règles sont strictes. Mais ce n'est pas en se contentant de suivre les règles que l'on arrive à quoi que ce soit. Il faut faire preuve d'inventivité, et il faut permettre aux autres de faire de même.

Jeu et immersion se nourrissent donc mutuellement. Le jeu en poussant la participation et la créativité des joueurs, permet au monde de s'étoffer. L'immersion, en retour, offre au jeu le cadre de référence sans lequel rien n'est possible.

L'épisode du pont-levis raconté en début d'article montre cela. Car, finalement, après des heures de tentatives et de stratégies diverses, les héros ont bien fini par le prendre, ce pont-levis. Il le fallait bien, c'étaient eux les héros et nous les monstres. Mais l'amusement que tous ont pu y trouver n'est pas simplement d'avoir gagné. Bien plus important est d'avoir offert une scène de difficultés réellement épiques, crédibles dans le cadre qui était celui-là, et où la solution faillit venir d'une simple négociation – le plaisir entre le rôle et la victoire, entre l'immersion et le jeu. Le GN requiert donc au moins d'être capable de jouer sur le statut du jeu.

Martin COCLE

Permanent au CIEP-MOC

• Pour en savoir plus :

- www.larp.be (Fédération des organisations de jeux de rôles grandeur nature, organisant chaque année le plus grand rassemblement de Belgique)
- www.caliceasbl.be (Jeu de rôle classique dont sont issues la plupart des anecdotes)
- www.cladhbarran.be (Jeu de rôle se déroulant dans l'Ecosse en 350 PCN)
- www.gomafey.be (Jeu de rôles plus burlesque dans un univers très décalé)

• Pour les jeux de rôles autres que GN, c'est-à-dire "sur table" ou en jeux vidéo, une bonne référence est : L. TREMEL, Jeux de rôles, jeux vidéos, multimédia, Paris, PUF, Coll. "Sociologie d'aujourd'hui", 2001

¹ C'est-à-dire par les organisateurs, généralement une bande de bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour permettre aux autres de s'amuser. Leur incombe toute l'organisation, la mise au point des règles, de l'univers, du scénario, et l'arbitrage.

*Monsieur Dico***Le gîte**

PAR JACQUES MERCIER

"Gîte" est un terme qui sent les randonnées, les escapades dans la nature, qui fleure bon les vacances. La présence de l'accent circonflexe indique que l'ancien mot français était "giste", participe passé substantivé du verbe "gésir". Ce verbe lui-même vient du latin "jacere", être étendu. Le gîte d'étape était à l'origine la localité désignée pour étape à des soldats en marche. "Depuis quelques mois, un des conjurés avait indiqué la plage de Biville comme le lieu le plus propre par où pénétrer sans être repéré, et un autre

SOMMAIRE DE TESSIER



conspirateur avait organisé les gîtes d'étape qui permettraient de s'acheminer sans trop de peine vers Paris." (Louis Madelin, "Histoire du Consulat et de l'Empire") On sait aussi que c'est le lieu où s'abrite le gibier, que c'est (on retrouve l'étymologie et "être étendu") un dépôt de minerai, une contrée contenant justement des "gisements", etc. Aujourd'hui, le gîte d'étape est un lieu où l'on trouve à se loger. Je pense que c'est une

utilisation très belge dans le sens de logement à la campagne, en général dans une ferme et loué à des vacanciers, puisqu'en France on dit plutôt : gîte rural. Et si j'ai bien lu, chez nous, ce serait même une appellation protégée : "Les Gîtes d'Étape" vous proposent aujourd'hui 29 Gîtes répartis en Wallonie, ainsi qu'à Bruxelles, où vous accueille aussi au Gîte-Auberge "Jacques Brel". Les Gîtes d'Étape constituent le principal réseau d'hébergement associatif pour jeunes en Belgique francophone. Pour la France, je lis "gîte d'étape et de séjour" ou tout simplement "Le gîte est ouvert en été". ■

EPINGLÉ POUR VOUS

<i>Politique : Groupe Wallonie Bruxelles - Les contours du « projet commun francophone » commencent à apparaître</i>	44
<i>Wallonie-Bruxelles : « fédérer », c'est vite dit</i>	46
<i>Région wallonne : nominations dans la fonction publique : 10 PS, 1 MR, 1 CDH et x postes restants</i>	47
<i>Quand des fonctionnaires soutiennent « vieille chaussette »...</i>	48
<i>Le nouveau code forestier est voté : Une forêt tournée vers le futur</i>	49
<i>« Globalement un bon cru »</i>	50
<i>Jeunes et lecture : Les bibliothécaires inquiets face à internet</i>	51
<i>Sans papiers : témoignage Sans papiers mais pas sans sursaut</i>	52
<i>Regard sur l'enfance et la jeunesse au travers de l'histoire : Enfance et jeunesse, entre sacralisation et diabolisation</i>	53
<i>Religion et société : Taizé va converger vers Bruxelles</i>	54

.....

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

LES CONTOURS DU « PROJET COMMUN FRANCOPHONE » COMMENCENT À APPARAÎTRE

Les quatre groupes de travail du Groupe Wallonie-Bruxelles ont remis leurs rapports et conclusions intermédiaires qui seront discutées ce 10 juillet, en vue de la rédaction du rapport final global. Tour d'horizon.

Fraîchement créé, le Groupe Wallonie-Bruxelles¹, co-présidé par Antoinette Spaak (FDF) et Philippe Busquin (PS), avait lancé ses travaux en novembre dernier. L'objectif annoncé : définir un projet commun à tous les francophones de Belgique. Le Groupe s'est partagé les tâches en quatre sous-groupes de réflexion pour aborder les matières économiques, sociales, de mobilité et développement durable, les matières culturelles, les matières personnalisables et enfin, les matières d'enseignement, de formation et de recherche scientifique.

En introduction de leur rapport intermédiaire pour le groupe « matières culturelles », Isabelle Simonis (PS) et Alain Maskens (Manifeste bruxellois) notent l'importance d'améliorer la cohésion entre les francophones des Régions wallonne et bruxelloise. « D'une part, les tensions communautaires récurrentes imposent aux francophones de se doter d'un projet qui renforce la solidarité qui les unit ainsi que la cohérence de leurs actions. D'autre part, la multiplicité des institutions francophones au sud du pays rend d'autant plus importante la recherche de synergies et de complémentarités entre elles, pour plus d'efficacité. »

Renforcer la solidarité, rechercher des synergies, améliorer l'efficacité des mesures : trois recommandations qui se retrouvent, peu ou prou, dans les quatre rapports intermédiaires. Au rayon des complexités à revoir, le groupe épingle – entre autres... – la pluralité des sources de financement et l'absence de clarté des pouvoirs publics à l'égard du secteur de l'éducation permanente et de l'animation culturelle. Une pluralité et un flou normatif qui « nuisent à l'image du secteur, toujours suspecté de double subventionnement alors que la réalité est aujourd'hui celle du co-subventionnement obligé ». De ces difficultés, les rapporteurs déduisent un « paysage surréaliste où la majeure partie des asbl doivent consacrer une part excessive de leur énergie et de leurs ressources humaines à la chasse aux subventions ». Ils recommandent donc une « plus grande transparence dans

l'offre de soutien », une « cohérence dans les exigences légitimes de rigueur de gestion », ou encore « une cartographie précise du secteur et de ses pouvoirs subventionnants ».

L'enseignement, une urgence absolue

Le rapport sur les matières économiques, sociales, de mobilité et développement durable, présenté par José Daras (Écolo) et Jean-Claude Vandermeeren (FGTB) a rappelé la situation paradoxale de Bruxelles, l'une des régions les plus dynamiques d'Europe du point de vue de ses indicateurs économiques, mais où les indicateurs sociaux trahissent, en revanche, une précarité et une exclusion croissante de la population. Avec un taux de chômage dépassant les 20 % et même les 35 % en ce qui concerne les moins de 25 ans (soit exactement le double de la moyenne européenne !), des « discriminations ethniques à l'embauche », la dualisation scolaire et le retard scolaire, les Bruxellois ne sont pas forcément les mieux lotis du royaume...

Le constat est également assez dur pour la Wallonie en matière d'emploi alors que « 14 % des entreprises rencontrent des difficultés pour recruter ». Des pistes d'action ont été proposées par Robert Deschamps, professeur d'économie aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur), afin de doper la politique de l'emploi. Selon lui, il y aurait lieu d'investir dans la recherche et le développement, dans la formation et d'encourager les investissements d'entreprises. Toutes proportions gardées, le rapport précise que « les dépenses publiques des Régions et de la Communauté en matière de recherche et dans l'enseignement supérieur, correspondent à 60 % de celles que consacre la Flandre dans ces secteurs ». Voilà de quoi prouver, si besoin était, que le dynamisme d'une région ne tient donc pas du miracle...

Outre ces constatations, les rapporteurs poursuivent la flagellation : « Dans l'espace francophone, l'enseignement est bien financé mais il est notoire qu'il donne de mauvais résultats. Il est donc urgent de rattraper notre niveau d'investissement dans le domaine de la recherche et, parallèlement, de mettre en place des procédures d'évaluation de la qualité de notre enseignement. » Décrite plus loin comme « l'une des plus grandes urgences auxquelles la Wallonie et Bruxelles doivent faire

face », la question de l'enseignement n'a pas fini de faire couler l'encre... Concernant l'opportunité de le scinder et d'en confier la compétence aux Régions, le professeur Deschamps a jugé que la mesure serait « nuisible en termes économiques » et qu'il y avait plutôt lieu de « responsabiliser les écoles en leur donnant plus d'autonomie de gestion », les directeurs d'école étant invités à « agir comme des cadres ».

Régionalisations et refédéralisation

Enfin, le rapport sur les matières personnalisables présenté par Denis Grimberghs (CDH) et Felipe Van Keirsbilck (CSC) a établi une série de recommandations pour améliorer le fonctionnement des institutions, comme la mise sur pied d'une « plate-forme de concertation intra-francophone pour organiser les négociations avec l'ensemble des partenaires sociaux* du secteur non marchand public et privé » ou encore la création d'un « fonds régional d'investissement pour financer les infrastructures communautaires » permettant notamment de « contribuer au meilleur arbitrage des moyens budgétaires ». Le groupe a également préconisé la régionalisation de la politique des hôpitaux, y compris universitaires, celle de la récolte des données en matière de santé, du contrôle médico-sportif et de la prévention secondaire des assuétudes ainsi que la régionalisation intégrale de l'aide sociale aux détenus et aux autres catégories de justiciables. Il recommande également le transfert aux régions de la compétence relative à la tutelle administrative générale sur les CPAS. A

contrario, le groupe plaide pour « l'intégration de l'assurance dépendance dans le cadre de la sécurité sociale fédérale ». Pour ce qui est de la répartition forfaitaire, typique à Bruxelles, les rapporteurs osent toucher au tabou : « Il faut revoir les clés de répartition forfaitaire (80/20) entre francophones et néerlandophones et les faire évoluer sur la base des résultats des élections régionales (87/13). »

On le voit, même si nombre de propositions semblent faire consensus entre les membres du Groupe, il reste encore des questions ouvertes, des points d'accord à trouver et des points de désaccord à désamorcer (notamment en matière d'enseignement?). Le rapport final ira sans doute un pas plus loin. On peut par ailleurs facilement imaginer que l'évolution des négociations institutionnelles en cours au niveau Fédéral va lourdement peser sur les débats entre les « constructeurs du projet commun francophone ». Maintenant comme à l'avenir. La réciprocité sera-t-elle vraie, sachant que plusieurs propositions du Groupe nécessitent une réforme de la Constitution ou la modification de lois spéciales, au niveau fédéral ?

1. Groupe constitué de 18 représentants des quatre partis démocratiques (députés, ministres, sénateurs) ainsi que de 18 membres de la société civile.

Site : www.groupewalloniebruxelles.be

2. Le socialiste Christophe Collignon, président du groupe sur les matières économiques et sociales, a suggéré de régionaliser l'enseignement, proposition qui a suscité débats et oppositions farouches... notamment dans le groupe « Enseignement » et dans son propre groupe.

Ca part(ait) mal : jeudi matin, quelques heures avant la conférence de presse d'Antoinette Spaak (MR-FDF) et Philippe Busquin (PS), les coprésidents du groupe Wallonie-Bruxelles appelés à produire un « rapport » intermédiaire des travaux débutés il y a un an (défloré le matin dans la *Libre*, qui évoquait la possible régionalisation de l'enseignement...), Ecolo décochait un communiqué rageur : « Faute politique » ! *A l'heure où les relations entre les Communautés de ce pays sont en débat, il est insensé de tenter un coup de force en déposant un rapport partial, élaboré sans concertation, qui, loin de construire progressivement un consensus sur les éléments qui unissent les francophones, fait le choix de mettre l'ac-*

cent sur leurs potentielles divergences »... Christos Doukeridis (Ecolo) dénonce la « méthode », nous disait-il jeudi soir, ajoutant que « maintenant, il faut se ser-
rer les coudes, redresser la barre ». Le CDH s'étonne, lui, du « ton excessivement régionaliste du rapport », jugé « très personnel », n'engageant que ses auteurs... Pas du tout l'avis de Richard Miller (MR), qui a piloté des discussions ayant trait à la culture : « On fait un mauvais procès à Spaak et Busquin, nous confie-t-il. Il y a beaucoup d'ouverture dans leur rapport en faveur d'un renforcement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Poursuivons les travaux, le MR continuera pour sa part à s'opposer à une régionalisation de l'enseignement. »

Entre-temps, à 17 heures, au parlement de la Communauté française à Bruxelles, Antoinette Spaak et Philippe Busquin tombent des nues, minimisent la polémique, précisent que ce rapport « intermédiaire » sur « l'état des travaux du groupe Wallonie-Bruxelles » est leur oeuvre, « comme prévu », que « ce n'est pas une prise de position politique », mais un « texte à casser », que « la réunion avec les représentants des partis cet après-midi s'est bien passée », et que les débats sur tout cela reprendront en septembre.

Morale de l'histoire : de la difficulté de s'entendre entre francophones...

En attendant, le rapport « intermédiaire » plaide la création d'une « Fédération Wallonie-

Bruxelles » dotée d'un parlement et d'un gouvernement propres, émanant des Régions. Mais l'architecture institutionnelle reste à bâtir : « Il y a des questions à

« Ce n'est pas une prise de position politique, mais un texte à casser »

Antoinette Spaak et Philippe Busquin

trancher, des points de vue divergent ». Pourtant, rien que le concept, explique Philippe Busquin, a une importance stratégique capitale : « Une Fédération Wallonie-Bruxelles basée sur 2 Régions, c'est... jouer 2 contre 1 ! M. Peeters, ministre-président flamand, l'avait relevé d'emblée quand l'idée a émergé, et ce n'est pas anodin de notre part d'affirmer cela avant le 15 juillet », la fa-

meuse date butoir d'Yves Leterme. Antoinette Spaak abonde : « Il est important de ne pas toujours attendre ce qui se passe aux autres niveaux de pouvoir pour dire ce que nous voulons, nous, francophones ! Et nous n'avons certainement pas à nous situer par rapport aux Flamands. » Va donc pour la « Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Pour son contenu exact, la répartition des « compétences » en son sein, les débats à la rentrée risquent d'être animés. Il y sera question notamment, on l'a dit, de l'enseignement, certains souhaitant que les Régions prennent les commandes (Busquin : « Il s'agit surtout de décentraliser pour être plus efficaces »), du sort de la Cocof (commission communautaire française, à Bruxelles),

et autres sujets de nature à se faire chamailler les partis. Ceci encore : il faudra non seulement s'entendre entre francophones, mais encore, pour ce qui concerne les réformes institutionnelles, en passer par des lois spéciales au parlement fédéral, ce qui nécessitera d'impliquer des partis flamands.

A côté du « grand projet », il y a aussi, rappellent Spaak et Busquin, « l'idée de base de localiser les compétences où c'est le plus efficace pour les citoyens ». Optimiser les politiques de formation, éducation, emploi, etc. Un consensus avant 2009, est-un rêve ? « Nous ne serons pas d'accord sur tout, mais nous rédigerons 20 pages sur lesquelles nous serons tous d'accord », tranche Antoinette Spaak. ■ DAVID COPPI

- Surprises de dernière minute dans les nominations fort attendues à la tête de la fonction publique wallonne.
- ... Des surprises non pas dans la mainmise de l'obédience socialiste, mais concernant quelques recalés.
- Et l'histoire n'est pas finie.

D'ultimes délibérations ont modifié l'équation attendue jeudi, en fin de réunion de gouvernement wallon. Un ensemble de 84 candidats s'est bien présenté aux fonctions les plus élevées de l'administration régionale, dont les jurys du Selor ont bien présélectionné 34 lauréats. Mais le chiffre de 22 postes vacants est quelque peu en suspens (ci-après). Surtout, les 17 nominations attendues dès hier se sont réduites à 13.

En clair, aucun présélectionné n'a été retenu dans 4 cas. La procédure sera ainsi relancée par appel public pour 4 fonctions, celles de secrétaire général du nouveau Ministère unique (issu de la fusion du MRW et du Miel), de 2 directeurs généraux (économie et aménagement du territoire) et de patron de l'Issep (Institut scientifique de service public).

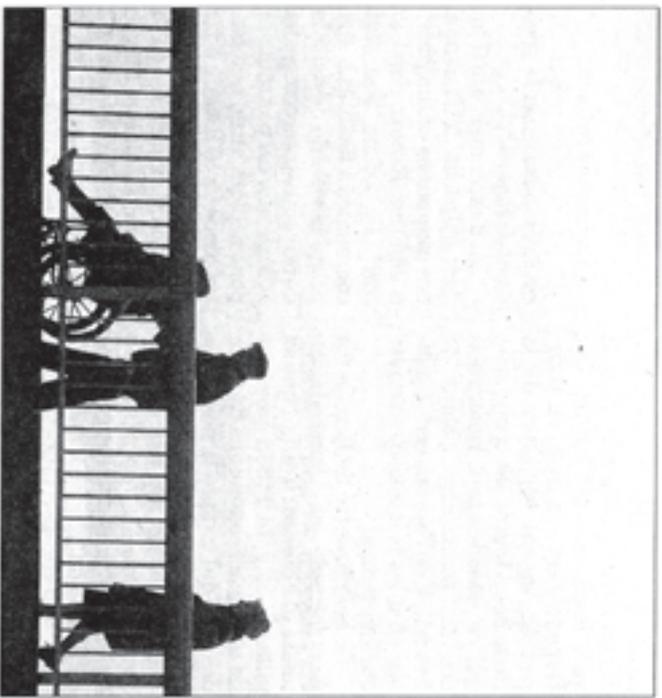
C'est que les pressants n'ont pas passé la dernière étape, celle de l'évaluation par les comités ministériels, composés du ministre de la Fonction publique (Phi-

lippe Courard, PS), du/des ministres fonctionnel(s) et en tout cas d'un ministre CDH.

Exit Sarlet

Aura ainsi été recalée Syrye Marique, quant au poste de secrétaire général. Pour la chef de cabinet Courard, c'est un moindre mal, ou ce n'est pas mal du tout : elle se trouverait aussi en lice pour la DG pouvoirs locaux, qu'elle décroche – faut-il croire qu'elle fut plus convaincante ici que là. Auront aussi été recalés : Philippe Meotens à l'économie, ce proche de Rudy Demotte (dont il est le bourgmestre ff de Flöbeey) que l'on sait à la tête de la Poitique scientifique fédérale; et surtout Danièle Sarlet à l'aménagement du territoire, dont elle est DG sortante. On dit "surtout", parce que s'il y a bien un pilier – et même un monolithe – socialiste dans l'administration wallonne, c'est elle, en froid régulier avec ses ministres de tutelle (l'actuel Antoine en premier, qui lança contre elle une procédure disciplinaire). Le nouveau système de mandats lui serait donc fatal, puisque si rien n'empêche des refusés de retenter le coup, ce ne sera pas du tout cur.

Sinon, on verra ci-contre qu'en définitive, ce n'est pas un conseiller du ministre Courard, mais un "extérieur" du microcosme régional wallon, pas affilié PS, qui prend la DG personnel. Pas de problème en revanche, malgré tout ce qui a pu se dire (surtout quant au second), pour les sortants Méan et Rosenoer, recon-



■ Baudine après Rovillard : un mandataire local PS chasse l'aure, à l'Awiph.

duits respectivement au Forem et à la SWL.

Constante PS, quoique

Toujours est-il que l'occupation PS ne se trouve pas démentie, loin s'en faut (avec 10 étiquettes socialistes "contre" 1 CDH et 1 MR). Ce maintien ne va pourtant pas sans repositionnements internes intéressants, d'ailleurs perceptibles dès hier dans le sérial. Deuxième nuance : l'histoire n'est pas finie. 1° Aux 4 postes ro-dés déclarés vacants s'en ajoutent 2 autres prévus (l'Awex et le Crow – recherches agronomiques). 2° Pour 3 autres fonctions déclarées

vacantes naguère comme les autres (Port de Liège et les 2 hôpitaux psychiatriques régionaux), l'échéancier est moins clair. 3° D'autres mandats doivent être dévolus à des fonctions directrices adjointes (au moins SWL, SWCS, Awiph, Awex). 4° Hors mandats, une soixantaine d'inspecteurs généraux, reconduits et nouveaux mêlés, seront à fixer. Bref, de quoi encore agiter... Voir à nouveau surprendre ? Et peut-être "rééquilibrer" ? Il n'y a pas de comptes, coupe court le vice-président CDH du gouvernement, André Antoine.

p.p.

13 nommés à table

- **DIRECTION GÉNÉRALE** personnel et affaires régionales : **Luc Mélotte** (sans étiquette, actuel directeur RH au Centre hospitalier psychiatrique de Liège).
- **DIRECTION GÉNÉRALE** budget et logistique : **Francis Mossy** (étiqueté PS, actuel inspecteur général au MRW, accolances avec le cabinet Demotte).
- **DIRECTION GÉNÉRALE** routes et bâtiments : **Dirk De Smet** (PS, actuel chef de cabinet Daerden).
- **DIRECTION GÉNÉRALE** mobilité et voies hydrauliques : **Yvon Loyaerts** (étiqueté PS, actuel inspecteur général au Miel).
- **DIRECTION GÉNÉRALE** ressources naturelles, environnement et agriculture : **Claude Delbeuck** (CDH, ancien chef de cabinets).
- **DIRECTION GÉNÉRALE** pouvoirs locaux, action sociale et santé : **Syrye Marique** (PS, chef de cabinet Courard).
- **FOREM** : **Jean-Pierre Méan** (PS, sortant).
- **AWIPH** : **Alice Baudine** (PS, ex-cabinet Dupont).
- **IFAPME** : **Jacques Bounnemaux** (PS, administrateur-gé adjoint sortant).
- **APAQ-W** : **Marc Gielen** (MR, par ailleurs bourgmestre d'Ouffet).
- **IPW** : **Freddy Joris** (PS, sortant).
- **SWCS** (crédit social) : **Nathalie Ombelets** (PS, accolances avec le cabinet Daerden).
- **SWL** : **Alain Rosenoer** (PS, sortant).

► Suite des nominations et surtout d'une non-nomination à l'administration wallonne.

Des fonctionnaires qui alertent la presse, lancent une pétition, mettent sur pied un site de soutien à leur directrice générale limogée, voilà qui n'est pas banal. C'est pourtant ce qui se passe à une direction de l'administration wallonne, celle en charge de l'Aménagement du

territoire, Logement, Patrimoine et Énergie (DGATLP).

C'est là, pour rappel, l'une des trois DG pour lesquelles le gouvernement wallon a finalement décidé, le 24 juillet, de ne pas encore désigner de nouvelle tête et de relancer toute la procédure de nomination. Ce qui est revenu, pour le ministre de tutelle, André Antoine (CDH), et ses collègues d'écarter trois présélectionnés par le Selor, tous issus du sérail de la DG et étiquetés socialistes. A commencer par celle dont on at-

tendait généralement la reconduction, Danielle Sarlet, sa patronne depuis ses débuts. Elle a été priée de quitter son poste, un directeur ff devant être désigné incessamment dans l'attente de la nouvelle procédure – il serait extérieur au service et spécialiste dans le domaine de l'énergie (une compétence que l'on n'a pas reconnue aux recalés).

On sait que la CGSP a déjà publiquement dit son regret de voir écarter M^{me} Sarlet, une personnalité qui n'a jamais laissé indiffé-

rents les milieux initiés. Mercredi, une délégation d'agents a déposé à l'Elysette une lettre ouverte pour dénoncer la vacance de pouvoir dans leurs services; ils disaient craindre que la relance de la procédure ne soit qu'une manœuvre pour désigner un mandataire étiquetable CDH : *"Alors que l'on parle de dépolitisation de l'administration, la politisation n'a jamais été aussi importante"*. Et jeudi, des agents réunis en assemblée générale y sont donc allés de protestations plus

originales : ils ont décidé de lancer une pétition contre ladite politisation; ils ont mis sur pied un site de soutien (un *"livre d'or virtuel"*) à M^{me} Sarlet... intitulé www.vieillechaussette.be, en référence directe aux propos amers tenus dans nos colonnes par la Directrice écartée (LLB du 26/7). Dans la foulée, le député Bernard Wesphael (Écolo) disait hier reprocher au ministre Antoine de *"préférer l'obédience et l'obéissance à l'indépendance"*.

P.P.

LE CODE forestier wallon va tenter de concilier exploitation, préservation et divertissement en forêt.

Il aura fallu 154 ans pour que la Belgique adopte un nouveau code forestier. Un siècle et demi pendant lequel le poumon vert n'a cessé de croître, de se modifier et de changer de fonction. A l'époque, en 1854, on parlait de protéger la forêt, de restaurer ses parties ruinées et d'augmenter la production pour répondre aux besoins de la Nation. Alors qu'aujourd'hui, le code se décline sous les trois fonctions actuelles de la forêt : économique, écologique et récréative.

Le défi consistait à trancher parmi des intérêts fort différents. Comment exploiter les ressources de la forêt tout en préservant un espace récréatif ?

« C'est un gros boulot qui a été abattu, commente Benoît Lutgen (CDH), ministre de l'Environnement. Qui montre que la concertation avec toutes les parties a porté ses fruits. Il était important d'y parvenir, pour avoir une vision globale de la forêt. C'est un gage d'avenir. Oui, je suis heureux et fier d'avoir pu contribuer à l'accouchement de ce code. Et je rends hommage à tous ceux qui ont contribué à ce succès. »

Valeur économique. Les propriétaires de parcelles doivent régulièrement s'acquitter de certaines charges fiscales, comme le précompte immobilier ou les droits de succession. Alors que certaines espèces d'arbres, comme le chêne, n'arrivent à maturité qu'après 200 ans. Donc, dans l'attente de pouvoir tirer profit de ces espèces, le propriétaire risquait l'étranglement fiscal. D'où l'exonération des droits de succession prévue par le nouveau code.

Toujours pour faciliter l'exploitation de la forêt, il est prévu une simplification de la procédure de vente de bois publics, ainsi qu'un système d'agrément pour les acheteurs et exploitants forestiers. Et pour aider et conseiller les propriétaires, notamment en matière d'espèces économiquement rentables, un service d'appui à la gestion forestière sera créé.

Valeur écologique. Plus que jamais, la forêt est aussi utilisée comme puits à carbone. L'idée est d'un côté, de favoriser l'emprisonnement du CO₂ par les arbres, et de l'autre, d'utiliser judicieusement cette ressource, notamment en favorisant l'utilisation d'un bois de qualité dans la construction, lameublement...

La biodiversité de la forêt doit également être préservée, en limitant surfaces de mises à blanc autorisées, mais aussi l'usage des pesticides et herbicides. Par ailleurs, un pourcentage des recettes provenant de la vente du bois devra être affecté à la régénération des forêts. Notamment en vue de favoriser le mélange d'espèces.

Valeur récréative. Ce sont surtout les promenades en famille, les balades de cavaliers et de randonneurs qui sont préservées. L'utilisation des véhicules à moteur (quads, motos, 4x4...) y est interdite, sauf dérogation stricte et inscrite dans le décret (ex : que les dimanches et mercredis après-midi et limité à maximum 300 personnes). L'accès aux mouvements de la jeunesse y est aussi prévu, avec des aménagements spécifiques et des zones d'accès libre. ■

JEAN-PIERRE BORLOO

REPÈRES

Superficie. La forêt wallonne occupe 32 % du territoire avec ses 544.000 hectares. Depuis 1854, date du précédent code forestier, elle a gagné 100.000 hectares.

Propriété. Une bonne moitié (53 %) de la forêt wallonne est privée. Quelque 120.000 propriétaires privés détiennent chacun, en moyenne, 2,88 hectares de forêt. Le solde appartient aux pouvoirs publics : 34 % aux communes, 11 % à la Région et aux provinces, 2 % à des fabriques d'église, CPAS et intercommunales...

Diversité. La forêt wallonne est composée à parts quasi égales de feuillus (52,4 %) et de résineux (47,6). Les essences les plus répandues sont l'épicéa (172.400 hectares), le chêne (82.100 hectares) et le hêtre (42.300 hectares). L'une des faiblesses de la forêt wallonne est sa trop faible diversité imputable à une politique de monoculture.

Economie. Les quelque 3.800 entreprises de la « filière bois » wallonne occupent environ 12.000 personnes. La forêt wallonne produit grosso modo 3,8 millions de mètres cubes de bois chaque année, pour un chiffre d'affaires annuel de près de 100 millions d'euros. La production de la forêt wallonne augmente au rythme de 1 % par an.

Tourisme. Se promener tranquillement dans nos forêts représente la principale motivation pour 85 % des touristes qui visitent la Wallonie.

J.-P. B.

La plate-forme du « Réseau de la forêt » qui regroupe des associations représentatives d'usagers doux, de naturalistes et d'acteurs d'un tourisme de qualité (Itinéraires Wallonie, Natagora, Association wallonne de tourisme équestre, AddeS en Haute Lesse, etc.) se réjouit du vote par le parlement wallon du projet de nouveau code forestier.

Selon son porte-parole Claude Bougard, « les nombreuses tables rondes et concertations initiées par le ministre Lutgen, tant avec le secteur professionnel qu'associatif, ont permis d'aboutir à un texte globalement équilibré entre les différentes fonctions de la forêt. »

Il se réjouit aussi qu'en matière de circulation en forêt, le loisir

doux soit largement privilégié et la place des mouvements de jeunesse reconnue.

La principale source de satisfaction du réseau porte sur l'interdiction du loisir motorisé. « Les nuisances sonores et l'insécurité générée par cette circulation de véhicules constituaient une menace pour la pérennité des loisirs doux et du tourisme de qualité. Seul re-

gret, il subsiste des dérogations, contrairement à ce qui est fondé dans la législation des pays voisins (Pays-Bas, Allemagne et Luxembourg). »

Et de rappeler que les forêts wallonnes étaient progressivement devenues, jusqu'à l'adoption de la circulaire de mai 2006 du ministre Benoît Lutgen, « un terrain de jeu pour méga raids

motorisés interdits dans ces pays. » On se rappellera un raid dans la région de Bertrix, qui avait suscité l'ire du « Réseau », mais il ne fut pas le seul. « Nous aurions également souhaité que des zones d'exclusion permanente soient clairement délimitées par le gouvernement, mais cet amendement n'a pas été retenu. » ■

JEAN-LUC BODEUX

Précision

Le nouveau code forestier wallon présenté dans *Le Soir* de ce jeudi, n'était pas très clair pour ce qui concerne les dérogations accordées aux véhicules à moteur. Précisons que ces dérogations ne pourront jamais être accordées les jours fériés, les dimanches ou les mercredis après-midi. (J.-P. B.)

Plus de 20.000 personnes par an reçoivent, dans leur bibliothèque, une formation à l'utilisation d'internet.

« C'est facile pour moi, je suis née avec un ordinateur dans les mains », se félicite Isabelle Chamois, rhétoricienne, en cours de recherche sur internet, à la bibliothèque de Namur. « En général, je vais sur Wikipédia ou sur Google et je trouve plein d'informations intéressantes. Dans le moteur de recherche, je prends le premier site proposé. » Un jeu d'enfant, manifestement...

Et pourtant, les bibliothécaires sont inquiets. Chez leurs visiteurs, le recours à internet deviendrait systématique, aux dépens de la consultation des livres. De plus, contrairement à ce que croient beaucoup de jeunes, le bon usage du web n'est pas nécessairement à la portée du premier venu. L'esprit critique, en particulier, ferait défaut. Pour cette raison, plus de 20.000 personnes par an reçoivent une formation à la recherche documentaire et sur internet dans les bibliothèques de la Communauté française.

« Si un jeune fait une recherche sur Darwin via internet, il est probable qu'il tombe sur un site créationniste et soutienne, de bonne foi, que Darwin est un imposteur du XIX^e siècle », explique Jean-François Füeg, responsable du service de lecture publique de

la Communauté française, qui réunit 530 bibliothèques. Pendant ce temps, le prêt de livres est en chute libre : moins deux pour cent par an depuis quatre ans.

En revanche, le nombre de visiteurs est en augmentation. Les nouveaux venus sont donc surtout des « séjournants », c'est-à-dire des visiteurs qui n'empruntent pas, mais consultent les livres et/ou le net sur place. Aujourd'hui, plus de 1.000 machines permettent l'accès au web dans les bibliothèques de la Communauté française. À Namur, on connaît parfois de longues files d'attente pour les ordinateurs et il faut « chasser » les internautes à 18h30.

« Les jeunes choisissent internet par paresse, parce qu'ils pensent gagner du temps »

Brigitte Chanson, bibliothèque d'Auvclais

Les bibliothécaires tentent de s'adapter à cette nouvelle donne. Mais les conseils et les formations n'ont pas le même succès chez tous les publics. « Les jeunes sont spontanément moins demandeurs, car ils osent difficilement avouer leurs difficultés face à internet », explique Catherine de Biourges, bibliothécaire à Namur. « Ils nous appellent seulement lorsqu'ils sont bloqués dans leur recherche. Pour les toucher, il faut passer par l'école. »

« D'habitude, je me débrouille tout seul, mais j'ai déjà reçu l'aide d'un bibliothécaire, se souvient Christophe Montino, élève en sixième année d'horticulture. Je ne trouvais rien sur les "nématodes", une sorte d'insecte. La personne qui m'a aidé a trouvé en modifiant un peu les mots-clés. » Ce coup-là, la grande encyclopédie est restée dans son rayon.

« Les chiffres de prêt chutent de façon vertigineuse », s'alarme Brigitte Chanson, responsable de la bibliothèque d'Auvclais. « Les jeunes choisissent internet par paresse, parce qu'ils pensent gagner du temps. Mais leur recherche sur le net est laborieuse. »

À Assesse, on se montre plus optimiste : « Au début du net, les ados délaissaient l'écrit. Mais, petit à petit, ils y retournent parce qu'ils constatent les limites du web », observe Bernard Mouton, bibliothécaire. Des formations au bon usage d'internet et des bibliothèques sont indispensables dans l'enseignement. »

« Nous prévoyons d'inciter davantage les bibliothèques et les enseignants à collaborer pour développer la lecture publique et l'esprit critique, notamment sur internet », annonce Jean-François Füeg. « Le budget à cet effet est en augmentation. L'objectif est de former des CRAC, des citoyens responsables actifs et critiques. » ■

BENJAMIN MORIAMÉ

SANS PAPIERS MAIS PAS SANS SURSAUT

RÉCIT

Cheveux noirs et regard pétillant, Manuela déguste avec plaisir son gâteau. Dans la maison de son amie, elle se sent en sécurité. Et pour cette femme de 48 ans, c'est un véritable luxe.

Depuis dix ans, Manuela est illégale sur le territoire belge. Quand elle a quitté la Colombie, elle ne s'attendait pas à mener cette vie de clandestine. Elle pensait que la Belgique serait la solution à tous ses problèmes. « En Colombie, j'ai fait les beaux-arts et j'ai travaillé avec les paysans dans le domaine socioculturel. Mais je n'avais pas du tout la même vision que le gouvernement. Je me sentais en danger dans mon pays. Il fallait que je parte. »

Son premier contact avec l'Europe est une bonne expérience. Durant un mois, elle participe à un festival à Salzbourg. Puis, en rentrant en Amérique du Sud, elle décide de partir pour la Belgique, laissant son fils derrière elle.

Dès son arrivée, Manuela éprouve de nombreuses difficultés. Ne parlant pas français, elle n'ose pas communiquer avec les autres et a du mal à trouver un

que a besoin de gens comme moi. » La demande de garde d'enfants est si grande que Manuela n'éprouve cette fois aucune difficulté à retrouver du travail. C'est une famille de Français qui l'emploie. Elle gagne enfin de l'argent en plus d'être logée. « Je parlais mieux français et puis j'avais de l'expérience. Je n'étais plus prête à accepter n'importe quoi. »

Malgré ces précédentes mésaventures, elle retombe dans certains travers. Elle doit dormir dans la chambre des enfants et travaille donc en permanence. Elle exécute tous les travaux dans la maison. Même lorsqu'elle se casse le bras, elle doit continuer à passer l'aspirateur dans l'escalier.

Les enfants sont méchants avec elle. Ils transforment leur manque affectif en haine. Mais ce travail permet à Manuela d'envoyer de l'argent à son fils qui peut enfin la rejoindre en Belgique. Il s'inscrit comme étudiant à Bruxelles. Manuela est plus rassurée mais ses conditions de travail se détériorent. « Cette relation n'était pas humaine. Je ne méritais pas d'être traitée comme cela. Je suis cultivée, j'ai fait des étu-

emploi. Elle rencontre quelqu'un et s'installe avec lui dans un tout petit appartement. Au fil des jours, elle prend contact avec les autres sans-papiers colombiens. Elle sait à présent qu'elle peut garder les enfants de riches Belges. Grâce au réseau clandestin, elle trouve une famille de deux enfants.

« La dame m'a proposé de me loger et me nourrir si je m'occupais de ses enfants. Comme je n'avais pas d'argent, j'ai accepté. »

« Les gens profitent de l'état de nécessité des femmes sans papiers pour les exploiter. J'étais comme une esclave »

Je n'entrevois aucune autre solution. » Manuela prend donc possession du sous-sol de la maison. Mais ses conditions de vie restent précaires. Elle n'a pas le droit de monter lorsque les parents sont présents. En dehors des enfants, elle ne voit personne. Au fur et à mesure, elle a de plus en plus de tâches à exécuter. « Je travaillais tout le temps mais je ne gagnais pas du tout d'argent. Les gens profitent de la nécessité des femmes sans pa-

des et ici, parce que je suis sans papiers, je suis forcément une esclave. »

Du jour au lendemain, elle est mise à la porte. Cette expérience est si mauvaise que Manuela décide d'arrêter. Son fils étant là, elle n'a plus de raison de continuer à envoyer de l'argent. Aujourd'hui, Manuela tente sa chance comme artiste peintre. Elle anime un atelier artistique à Bruxelles. « Maintenant, j'ai décidé de parler. Il faut que les sans-papiers qui travaillent ici sortent de l'om-

« Cette fois, si j'ai mes papiers, ma vie changera complètement. Je pourrais enfin vivre normalement »

bre. Je parle beaucoup de mon expérience aux autres femmes illégales pour qu'elles ne tombent pas dans les mêmes pièges que moi. »

Son dossier de régularisation est en cours de traitement. « J'espère vraiment les obtenir cette fois. Si j'ai mes papiers, ma vie changera complètement. Je pourrai enfin vivre normalement, comme je l'avais imaginé il y a dix ans. » ■ VANESSA LHUILLIER

piers pour les exploiter. J'étais comme une esclave. Et quand on ne parle pas la langue, on dit parfois oui sans comprendre. »

Finalement, Manuela décide de partir. Elle trouve une autre famille avec deux petites filles. Les parents sont fonctionnaires européens et n'ont pas le temps de s'en occuper. Tout se passe très bien. Cette fois, Manuela s'attache beaucoup aux deux gamines. Son fils lui manque et elle reporte son amour sur elles.

Seulement, au bout de quelques mois, Manuela reçoit un avis d'expulsion. La femme prend peur et la renvoie du jour au lendemain. « Je n'avais pas d'autre endroit où aller. Et en plus, elle n'a même pas voulu que je dise au revoir aux deux petites pour qu'elles ne soient pas tristes. Elle n'a pas pensé que moi, je pouvais aussi être triste. »

À partir de ce moment, Manuela ne veut plus sortir seule. « J'avais peur en permanence. J'avais l'impression d'être une criminelle. Je ne faisais rien de mal. Je travaillais ici. Je suis attachée à la Belgique. J'ai des amis maintenant. La chose mauvaise, c'est de ne pas reconnaître que la Belgi-

Un appel des évêques

Les évêques de Belgique ont appelé mercredi le monde politique à tout mettre en œuvre pour trouver le plus rapidement possible une solution pour les personnes sans papiers, tout en demandant à ces dernières de cesser les grèves de la faim et de la soif. « La crise politique que traverse notre pays ne doit pas faire oublier le désarroi de nombreux sans-papiers », souligne dans un communiqué le cardinal Godfried Danneels, président de la Conférence épiscopale de Belgique. Il appelle le monde politique à tout mettre en œuvre pour que se dégage dans les meilleurs délais une politique de régularisation « réaliste, juste et généreuse ». Dans le même temps, le cardinal Danneels invite une nouvelle fois les grévistes de la faim ou de la soif à mettre un terme à leur action et à exprimer leur combat par d'autres moyens, qui ne mettent pas en danger leur santé ni même leur vie. Plusieurs groupes de grévistes de la faim et parfois de la soif ont décidé ces derniers jours de poursuivre leurs actions dans l'attente d'un titre de séjour et d'un permis de travail. (b)

En décembre 1959 et janvier 1960, la presse quotidienne du pays se faisait l'écho du procès de vingt-quatre « Wild Devils », âgés de 17 à 31 ans, qui devaient alors répondre devant le tribunal correctionnel de plusieurs centaines de délits. Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et ses proches voisins européens, la Belgique tenait (enfin) sa première authentique bande de « blousons noirs » : « Leur spécificité ? Les distributeurs de gommes à mâcher, ils ont vidé pratiquement tous ceux de la ville, argent et marchandise. Puis pour se parer de la main, ils se sont attaqués à des morceaux un peu plus difficiles : des appareils photographiques, un scooter, une bicyclette, des bouteilles d'alcool ».

Ce qui interpelle, lorsque l'on relit ces lignes avec le recul du temps, c'est l'allure résolument « pieds nickelés » de ces 24 jeunes gens que, de l'aveu même des spécialistes, le tribunal frappera durement à des fins d'exemple : de un à seize mois de prison selon les jeunes (la plupart des peines prononcées sans le bénéfice du sursis).

Quelques années plus tard, les mêmes spécialistes constataient à quel point ce phénomène des « blousons noirs », qu'ils avaient résolument épinglé comme une forme grave et nouvelle de la délinquance juvénile, semblait s'être résorbé de lui-même en Belgique. Pays dans lequel, d'ailleurs, il n'a jamais connu que des

manifestations très anodines, toujours selon les mêmes conclusions. À tel point que l'on est en droit de s'interroger, aujourd'hui, sur la pertinence même de l'ampleur de la mobilisation scientifique, politique et médiatique dont il a fait l'objet, en ce début des années soixante.

Plusieurs lectures viennent à l'esprit lorsque l'on soumet cette actualité autrefois brûlante au regard de l'histoire. La première réside dans cette tendance régulière à l'importation plus ou moins hâtive de l'actualité étrangère, qui n'est pas dépourvue de ressemblance avec les phénomènes plus actuels de violence dite urbaine. Si l'on observe, dans le chef de certains jeunes, une tendance à l'imitation (des blousons noirs d'hier aux incendies de voitures d'aujourd'hui), le phénomène est tout aussi vrai pour le discours qui l'accompagne.

Trop souvent encore, analyses politiques et médiatiques ne s'embarassent guère d'une remise en perspective (et en proposition) de cette actualité, lorsqu'elle paraît « consommée » l'espace national. C'est que l'intégration des discours scientifiques ou pseudo-scientifiques venus d'ailleurs est aussi un excellent moyen de transposer les méthodes préventives et répressives les plus radicales : tolérance zéro, couvre-feux et autres mosquitos. Ce qui nous mène directement à ce deuxième constat, tout aussi égayé par l'analyse historique : la jeunesse délinquante ou en passe de le devenir fait recette, à tel point que cette image monopolisée en grande partie les représentations autour d'une génération que tout appelle à craindre.

Cette nouvelle montée de la peur sociale à l'égard de la jeunesse dangereuse est concomitante du retour de la figure de l'enfant martyr. Fruit de la mobilisation des philanthropes à la fin du XIX^e siècle, entrepreneurs de morale aguerries à l'usage de la communication médiatique, l'enfant martyr apparaît dans les lignes d'une presse populaire alors en plein essor. En 1880 éclate « l'affaire des petites anglaises », qui voit des dizaines de proxénètes bruxellois accusés de pousser des jeunes filles innocentes à la prostitution. La presse se saisit alors du scandale, et participe, non sans voyeurisme, à une véritable croisade morale. Dans le sillage de cette campagne, la Société protectrice des enfants, martyrs bruxelloise, créée en 1892, mobilise l'opinion à l'égard de l'enfance malheureuse, en présentant les jeunes victimes sous les traits de l'esclave enchaîné ou du bambin savamment torturé.

Si les problèmes que rencontre l'enfance au XIX^e siècle sont bien réels, il n'en reste pas moins que la stratégie adoptée par les protecteurs de l'enfance répond aussi à des impératifs politiques. Il s'agit de s'octroyer, via la justice, un droit d'ingérence dans l'intimité des foyers populaires, jugés corrompueurs, pour sauver l'enfant « moralement abandonné ». Promesse d'un avenir politique pacifié, cet enfant est la terre glaise sur laquelle on peut encore essayer de modeler le corps des futurs citoyens, élargi par l'institution progressive du suffrage universel masculin (1893 et 1919).

Mais alors qu'à l'orée de ce XX^e siècle de progrès social, la figure de l'enfant victime est intimement liée à celle du jeune coupable, tous deux fils de la misère, aujourd'hui, le fossé s'écarte entre ces deux catégories : tandis qu'on assiste à la sacralisation de l'enfant victime, la tentation est grande de traiter l'adolescent comme un adulte, qu'une sanction pénale responsabiliserait plus qu'une mesure éducative. Les discours sur les enfants victimes peuvent se trouver prisonniers des émotions qu'ils suscitent. L'enfant martyr, comme son nom le suggère, risque d'être sacrifié sur l'autel d'une politique sécuritaire tribunaire de l'opinion publique et de sa fabrication. Or, les droits de l'enfant, réaffirmés sur la scène internationale via l'ONU en 1959 et 1989, requièrent qu'il soit considéré comme un acteur et non comme un objet. D'abord,

La justice se soucie d'abord de punir les coupables, plutôt que d'envieser l'avenir de ces jeunes victimes

ment liée à celle du jeune coupable, tous deux fils de la misère, aujourd'hui, le fossé s'écarte entre ces deux catégories : tandis qu'on assiste à la sacralisation de l'enfant victime, la tentation est grande de traiter l'adolescent comme un adulte, qu'une sanction pénale responsabiliserait plus qu'une mesure éducative. Les discours sur les enfants victimes peuvent se trouver prisonniers des émotions qu'ils suscitent. L'enfant martyr, comme son nom le suggère, risque d'être sacrifié sur l'autel d'une politique sécuritaire tribunaire de l'opinion publique et de sa fabrication. Or, les droits de l'enfant, réaffirmés sur la scène internationale via l'ONU en 1959 et 1989, requièrent qu'il soit considéré comme un acteur et non comme un objet. D'abord,

La justice se soucie d'abord de punir les coupables, plutôt que d'envieser l'avenir de ces jeunes victimes

bles, plutôt que d'envieser l'avenir de ces jeunes victimes. Enfin, le risque de retournement de cette figure immaculée de la victime est grand, lorsque, à l'aune d'une réalité plus complexe, l'opinion jette le soupçon sur la parole de l'enfant jugé « affabulateur ».

De ces deux postures, ni l'une ni l'autre n'est légitime ou utile. Ni pour les jeunes, ni pour les intervenants sociaux, ni pour les citoyens.

Mais à qui profite le crime ? Aux partisans d'une justice exclusivement punitive, en dépit d'une tendance qui avait placé l'approche compréhensive de la délinquance juvénile et de la question de l'enfance en danger sous le signe du progrès social. Au champ politique, qui a fait de l'insécurité un outil électoral, et plus encore, un levier de gouvernement de la précarité sociale. À une certaine presse, qui se complait dans le traitement routinier du fait « divers », privilégiant ses aspects les plus sensationnels au détriment d'une analyse de fond qui seule pourrait interpeller les instances judiciaires sur leurs pratiques et les responsables politiques sur leur bilan. ■

(*) Action de recherche concertée « Jeunesse et violence en Belgique 1880-2000 : approches sociologiques » Extraits du journal *Le Soir*, décembre 1959-Janvier 1960, issus de *Recherches* (et al.), *Les Blousons Noirs*, un phénomène socioculturel de notre temps, Paris, 1966 (ICED), 131.

Pour en savoir plus : numéro spécial « Violences et jeunesse » de la *Revue d'histoire de l'enfance « Irregularis »*, novembre 2007, n° 9.

► P. 41 NOTRE SÉRIE

40.000 JEUNES de toute l'Europe se donneront rendez-vous à Bruxelles. Avant-gout, à Taizé.

REPORTAGE

TAIZÉ
DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Il y a 40.000, cette semaine, sur la colline de Taizé. Ils seront dix fois plus nombreux, fin décembre, à Bruxelles. Des jeunes d'horizons contrastés, qui convergent, l'espace de quelques jours, pour « s'ouvrir à d'autres cultures, prier par le chant et le silence ». Catholiques, protestants, orthodoxes, anglicans, voire incroyants, tous conquis par le rafut et la quiétude du lieu.

Le Woodstock chrétien ne désemplit plus. L'affluente a doublé, depuis la chute du mur de Berlin. La communauté œcuménique de Taizé, en Bourgogne, baigne dans la jeunesse. Près de 100.000 ados y passent, chaque année. L'été, ils sont 4.000 à 6.000, de semaine en semaine.

En fin d'année, la fraternité se délocalisera : Bruxelles sera le cadre de la 31^e Rencontre européenne de Taizé (1), après Genève, Zagreb, Milan... Des rassemble-

ments qui ont inspiré les Journées mondiales de la jeunesse catholique (JMJ), dans un registre moins rassembleur.

Entre deux ateliers, les jeunes squattent l'unique distributeur automatique de café. Des Italiens, en tongues et bermuda, torse nu, malgré le voile nuageux. Des rappeurs nageant dans leurs tee-shirts militants. Des sosies miniatures de Gwen Stefani, toutes petites, toutes roses. Des néo-folkuses en fleur. Des Slaves exubérantes, noir de noir, tendance Tokio Hotel. Des orthodoxes roumaines, les plus charmeuses, nimbées de mystère oriental.

On est loin des hordes de scouts versaillais qui processionnent aux JMJ. La plupart, ici, sont venus en groupe, avec un prêtre, un pasteur, et occupent les grands chapiteaux qui font office de dortoir. D'autres ont planté leur tente où c'était possible, derrière le rideau d'aubépinnes qui isole le camping du sanctuaire.



LA COMMUNAUTÉ œcuménique de Taizé accueille des milliers de jeunes, chrétiens comme incroyants. © SABINE LEUTENEGER

« Je ne crois pas en Dieu, confie un jeune Estonien, casquette renversée sur la tête. Je suis là pour les rencontres, le voyage. J'aime l'ambiance. J'aime aussi être aux côtés d'amis croyants ».

Ils se rassemblent en grappes, autour d'une guitare, pour répéter les chants qui résonneront dans l'église. Ils devisent, certains flirtent aux abords de la canotière. La Kronembourg coûte soixante centimes... « Mais la file est tellement longue et les heures d'ouverture si restrictives (couverture-fermeture à 22 h 15, NDLR) qu'ils n'ont pas l'occasion d'en comman-

der une deuxième », s'amuse frère Emile. Tout est à prix coûtant : la communauté ne veut pas d'un nouveau Lourdes avec ses marchands du temple.

Taizé reste un lieu improbable. Une singularité dans le paysage chrétien. C'est l'œuvre d'un jeune pasteur, Roger Schutz, obsédé par « l'unité des baptisés ». Il fonde, dans les années 40, une fraternité de moines protestants. Des bâtisseurs de ponts. De rares apôtres d'un œcuménisme longtemps incompris, tant par l'Église romaine que par le synode protestant. Ils sont une centaine, au-

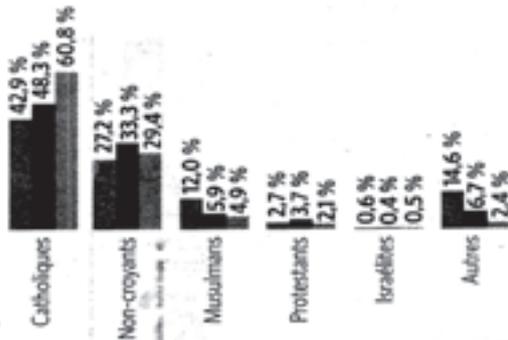
jourd'hui, de 22 à 92 ans, protestants et catholiques, quasi à parts égales, plus quelques anglicans.

Aux premières heures, la chapelle romaine investie par la communauté était sélective : un panneau, sur la porte, rappelait aux catholiques que la doctrine romaine ne les autorisait pas à assister à une prière non catholique.

Quatre mille âmes prient. Ou méditent. Comme naguère l'ex-président Mitterrand, ou l'actrice Juliette Binoche...

L'office est chanté. Des psalmes huguenots, à l'origine, avant les canons en latin, puis les chants en français et dans toutes les langues. À l'appel des cloches, les jeunes convergent vers l'église de la Réconciliation, gros cube de béton auquel sont venues s'adoser plusieurs extensions. De quoi caser six mille personnes, assises à même le sol, pieds déchaussés. Derrière l'autel, de grands voiles orangés. Et un assemblage de briques creuses où luisent des luminaires. Matin, midi et soir, des chants, interrompus par un silence. Les yeux se ferment. Les têtes se courbent. Le temps est suspendu : quatre mille âmes prient. Ou méditent. Comme naguère l'ex-président Mitterrand, l'actrice Juliette Binoche ou le philoso-

SENTIMENT D'APPARTENANCE RELIGIEUSE EN WALLONIE ET À BRUXELLES



■ Sondage Sonecam de février 2008.
 ■ Sondage Sonecam de novembre 2005.
 ■ Sondage Dedicated Research d'avril 2005.
 LE SOIR - 22/08/08

parents, puis j'ai décidé de m'engager comme permanente, un an. J'avais tellement reçu que j'ai voulu donner ». Elke a interrompu ses études de chant au conservatoire de Liège. Elle reprendra plus tard. « Ma passion est aussi une forme d'expression pour ma foi... Saint Augustin disait que "Chanter, c'est prier deux fois". « En trente ans, la décision de venir nous rejoindre est devenue beaucoup plus difficile, commente le prieur de Taizé, frère Alois, dans la chambre orangée, intacte, du fondateur, frère Roger. La vie est bien plus "serrée", plus compliquée pour les jeunes. Ils ont moins de liberté, doivent lutter davantage. Beaucoup, à la fin de la semaine passée à Taizé, nous disent en avoir retenu le silence, la simplicité. Ils ont en eux le sens des vraies valeurs. Nous ne sommes pas là pour transmettre, mais pour éveiller ce qui est en eux. C'est déjà beaucoup s'ils partent en disant : "J'aime le silence". » ■ RICARDO GUTIÉRREZ

(1) Au Heysel, du 29 décembre au 2 janvier. Révis. : www.taize.fr

phe Paul Ricoeur qui, pendant 40 ans, est venu vérifier qu'à Taizé, « la bonté est plus profonde que le mal le plus profond ».

Une mélodée, à la guitare, rompt le silence. Un Roumain, training rouge et cheveux d'ébène, lève le pouce, en se tournant vers une copine. Elle sourit. Un piercing miroite, sous sa lèvre inférieure. Ils ont reconnu le chant qu'ils attendaient...

L'après-midi, on discute. Au choix : du Livre de Job, de « la répartition équitable des biens en vue d'une économie plus solidaire », ou encore de l'effet reconfortant de la Symphonie romantique d'Anton Bruckner...

Elke, 20 ans, en est à son neuvième séjour. Elle porte, au poignet, un cuivre émaillé de Taizé. « Je suis d'abord venue avec mes

REPÈRES

lément entre deux courants : les luthéro-réformés (héritiers de Luther et Calvin), majoritaires, et les évangéliques, en net essor, à travers aussi les communautés néo-pentecôtistes.

Autres chrétiens. Deux autres confessions reconnues, en Belgique, relèvent du christianisme : le culte anglican et le culte orthodoxe.

Écuminisme. Ce mouvement prône « l'unité visible de l'Église », au-delà des divergences doctrinales. L'encyclique *Ut unum sint* (1995) proclame l'engagement œcuménique irrévocable de l'Église catholique. Un élan réel à l'égard des orthodoxes, qui pratiquent les mêmes sacrements, mais ne reconnaissent pas la primauté du patriarche d'Occident (le pape de Rome).

Tensions. Côté protestant, les Églises luthériennes et réformées admettent les catholiques et les orthodoxes à la communion, mais ce n'est pas réciproque. En 2000, Joseph Ratzinger, alors gardien du dogme, publiait la déclaration *Domini Iesus*, qui affirme la supériorité du catholicisme sur le protestantisme. Le même, devenu pape, réablit, en 2005, l'octroi d'indulgences aux participants des JMJ de Cologne... Un affront, dans la patrie de Luther, qui en avait fait l'un des motifs de sa rupture avec l'Église romaine. R. G.

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be - www.cjc.be



Fédération Nationale des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital, 17
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be

Fédération Nationale des Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be

Jeunesse Et Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be



Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. : 02/534.20.28
Fax : 02/534.61.10
gratte.info@tiscali.be
www.gratte.org

Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.3356
info@entraideetamitie.be
www.entraideetamitie.be



Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderelecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF)
Rue des Mouchérons 3, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be



Jeunes CSC (JCSC)
Chaussée de Haecht, 579
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be



Action Ciné Media Jeunes (ACMJ)
Rue Docteur Liénard, 2
7012 Jemappes
Tél. 0476/84.94.56
Fax. 065/82.28.94
info@acmj.be - www.acmj.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge du Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbttj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
Am@cjd1160.org
http://devenirbelge.wordpress.com

Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be - www.siaj.be



Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be

